



Conseil municipal

Législature 2015-2020
Délibération **D 191-2020**
Séance du 28 avril 2020

DELIBERATION

relative au crédit d'engagement de 310 000 F pour réaliser des passages piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates

Vu le Plan Directeur des Chemins pour Piétons et Schéma Directeur du Réseau Cyclable N° 29'873 de la commune de Plan-les-Ouates, adopté par le Conseil municipal le 22 janvier 2013 et par le Conseil d'Etat le 10 avril,

vu le développement en cours et à venir de la zone industrielle de Plan-les-Ouates, comme l'illustrent les nombreuses constructions de surfaces d'activités telles l'Espace Tourbillon ou Stellar 32,

vu les 11'000 collaborateurs actuellement présents dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates et les quelques 4'000 supplémentaires dès la fin des chantiers actuellement en cours dans le secteur,

vu la croissance du nombre d'utilisateurs de la zone industrielle de Plan-les-Ouates et des déplacements en son sein,

vu l'arrivée prévue de la ligne 15 du tramway en prolongement des Palettes,

vu l'étude interne à l'administration sur l'opportunité et la faisabilité d'aménagements de passages pour piétons, réalisée durant l'été 2017,

vu le courrier de l'Aziplo du 15 septembre 2017, adressé au Conseil administratif de la commune de Plan-les-Ouates, relatif au sondage auprès des membres de l'Aziplo sur les dangers pour les piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates,

vu la décision de la Commission écoParc du 21 février 2018 de constituer un groupe de travail en vue de l'étude pour l'aménagement de passages pour piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates,

vu le co-financement de cette étude par la FTI (Fondation pour les Terrains Industriels),

vu la délibération D 138-2018 de 192 000 F, acceptée par le Conseil municipal en date du 25 septembre 2018, comprenant l'étude pour l'aménagement de passages pour piétons dans la ZIPLO,

vu l'étude pour l'aménagement de passages pour piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates élaborée par le bureau Solfor SA, d'octobre 2019,

vu l'exposé des motifs EM 191-2020, de février 2020, comprenant l'ensemble des éléments techniques et financiers relatif à cette opération,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre e de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par 19 oui, 2 non et 2 abstentions

1. D'accepter de financer l'aménagement de passages pour piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates.
2. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit de 310 000 F destiné à financer les travaux et honoraires relatifs à ce projet.
3. De comptabiliser la dépense brute prévue de 310 000 F dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir le montant net prévu de 310 000 F au moyen de 10 annuités dès la première année d'utilisation du bien, estimée à 2021.

SCA/MC – SF/PL - 28.04.2020 # 77'182



Commune de Plan-les-Ouates

EXPOSE DES MOTIFS N° 191-2020

▪ **Message aux membres du Conseil municipal** ▪

OBJET:

**Crédit d'engagement pour réaliser des passages
piétons dans la zone industrielle
de Plan-les-Ouates**

CREDIT D'ENGAGEMENT

310 000F

Plan-les-Ouates – février 2020

Crédit d'engagement pour réaliser des passages piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates

CREDIT D'ENGAGEMENT

EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Préambule

Contexte

La zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO) s'est progressivement développée depuis les années 1970 pour accueillir aujourd'hui 11'000 collaborateurs et quelques 4'000 collaborateurs supplémentaires dès la fin des chantiers actuellement en cours dans le secteur. Au terme de ces derniers, le développement de la ZIPLO sera en grande partie achevé, avec une densification uniquement possible sur des parcelles nécessitant des démolitions-reconstructions.

Cette forte croissance de la ZIPLO engendre toutefois des problèmes de mobilité, que ce soit dans son accessibilité ou dans la circulation des marchandises. Dans le but d'améliorer les déplacements des collaborateurs et des marchandises, la commune de Plan-les-Ouates a mis en œuvre différentes mesures de mobilité en étroite collaboration avec l'Office Cantonal des Transports du Canton de Genève (OCT), la Fondation pour les Terrains Industriels (FTI) et l'Association des entreprises de la ZIPLO (Aziplo), comme le plan de mobilité interentreprises, la Task Force pour la gestion des grands chantiers ou encore la gestion des parkings publics au centre de la zone.

Une ZIPLO en pleine mutation

La mise en service du Léman Express fin 2019, l'arrivée du tram au cœur de la ZIPLO fin 2021, ainsi que les réaménagements de voiries en lien avec le tram, vont offrir de véritables alternatives aux collaborateurs actuels et futurs de la zone en matière de déplacements domicile-travail.

Par ailleurs, sur l'impulsion de la FTI, les zones industrielles du Canton de Genève évoluent sous la forme d'éco-parcs industriels, avec notamment pour objectifs de créer des synergies entre entreprises et de mutualiser leurs services ou infrastructures locales. Nous assistons ainsi à un développement important des services, commerces ou lieux de restauration au sein de la ZIPLO. Le bâtiment Skylab en est l'illustration, avec notamment une crèche et plusieurs restaurants. Les projets en cours de construction comprendront également ce type de surfaces. Par exemple, un supermarché occupera un rez-de-chaussée du projet Espace Tourbillon et un hôtel/restaurant fait partie du programme du projet Stellar 32.

Ces éléments illustrent l'évolution des usages de la zone industrielle et le renforcement des liens entre les entreprises, qui prendront encore plus leur sens avec l'arrivée ces prochaines années de nouvelles entreprises et de nouveaux collaborateurs dans la zone.

Généralités, enjeux et objectifs du projet

L'aménagement de passages pour piétons dans la ZIPLO constitue l'un des maillons essentiels pour accompagner cette évolution. En effet, les voiries de la ZIPLO doivent pouvoir être franchies de manière sécurisée pour rejoindre les arrêts de transports publics, pour se rendre dans une autre entreprise ou pour aller dans les commerces environnants et services de la zone.

Les demandes des collaborateurs, relayées par les entreprises, se font par ailleurs de plus en plus nombreuses. Lors de la journée des entreprises 2019, l'Aziplo a en effet rappelé l'urgence d'aménager des passages pour piétons sécurisés dans la ZIPLO. La crèche communale CielBleu, dans le bâtiment Skylab, est également dans l'attente de ces aménagements pour circuler de manière sécurisée en direction du centre de la commune ou de la zone de loisirs des Cherpines.

La présente délibération vise donc à financer l'aménagement d'un réseau de passages pour piétons dans la ZIPLO permettant de connecter les îlots entre eux et de sécuriser les déplacements à pied des collaborateurs et visiteurs de la zone.

2. Explications techniques

Plan Directeur des Chemins pour Piétons de la Commune de Plan-les-Ouates

Les voiries de la ZIPLO constituent actuellement de véritables obstacles aux traversées piétonnes en raison du fort trafic routier, des nombreux poids-lourds, des chaussées larges et du stationnement aux bords de la chaussée. Les traversées piétonnes sont actuellement trop peu nombreuses pour garantir un lien sécurisé entre les îlots de la zone.

Le plan Directeur des Chemins pour Piétons (PDCP) de la commune de Plan-les-Ouates, adopté par le Conseil municipal le 22 janvier 2013 et par le Conseil d'Etat le 10 avril 2013, pose ainsi le constat que « certains axes routiers sont insuffisamment aménagés » (PDCP, page 48) et identifie la nécessité d'« améliorer les continuités et les conditions de sécurité des piétons à l'intérieur de la ZIPLO » (PDCP, page 48).

Le « réseau des espaces publics et de mobilité douce » projeté par le PDCP (annexe 3a) met en exergue les voiries de la ZIPLO qui font partie des parcours structurants de ce réseau et qui doivent donc être aménagées afin de garantir la sécurité des piétons. L'aménagement de traversées piétonnes est un maillon essentiel de ce réseau piétonnier au cœur de la ZIPLO, en vue de connecter entre eux les îlots de la ZIPLO et d'assurer un lien avec les interfaces de transport public.

Problématique soulevée par l'Aziplo et la Commune

Chaque éco-parc a sa structure de gouvernance, la « commission écoParc industriel », qui regroupe des représentants des entreprises, des communes, du Canton et de la FTI. Celle relevant de l'écoParc industriel de la ZIPLO s'est constituée début 2017 et se réunit trois à quatre fois par année.

Dans le cadre du travail de cette commission, l'Aziplo a lancé durant l'été 2017 une consultation auprès de ses membres afin d'identifier les endroits considérés comme dangereux pour les piétons.

Dans le but de mettre en œuvre les mesures du PDCP dans le secteur de la ZIPLO en lien avec la mise en service du tram, les services communaux ont analysé, également durant l'été 2017, l'opportunité et la faisabilité d'aménagements de passages pour piétons, notamment en relevant les contraintes et en estimant le nombre de places de stationnement impacté par de tels aménagements (voir annexe 3b).

L'Aziplo a ainsi relayé aux membres de ladite commission les doléances reçues et la commune de Plan-les-Ouates a transmis son étude d'opportunité et de faisabilité. Lors de la séance de Commission écoParc du 21 février 2018, les partenaires de la ZIPLO ont convenu de la nécessité de lancer l'étude pour la réalisation de passages pour piétons.

Un groupe de travail technique comprenant la Commune, l'Aziplo, la FTI et l'OCT s'est ainsi constitué en vue de mener cette étude. Sur la base de l'étude d'opportunité et de faisabilité, ainsi que de l'enquête menée par l'Aziplo, une liste de passages pour piétons importants à aménager dans une première phase a été validée pour l'étude.

Crédit d'étude pour l'aménagement de passages pour piétons dans la ZIPLO

La délibération D 138-2018, acceptée par le Conseil municipal en septembre 2018, a permis de financer la partie communale de cette étude pour l'aménagement de passages pour piétons dans la ZIPLO, comprenant un complément de la phase d'avant-projet (Phase 31) effectuée par l'administration communale en été 2017, la phase de projet définitif (Phase 32 SIA), le dossier de procédure de demande d'autorisation (Phase 33 SIA) et la mission de réaliser l'appel d'offres jusqu'aux propositions d'adjudication (Phase 41 SIA).

Cette étude a été confiée au bureau Solfor SA et s'est déroulée entre novembre 2018 et octobre 2019. Cette étude a été menée en collaboration avec l'Aziplo, la FTI et l'OCT. L'Association Handicap Architecture Urbanisme et la crèche communale CielBleu, située dans le bâtiment Skylab, ont également été consultées. La première dans le but de veiller à ce que les aménagements prévus soient en adéquation avec les contraintes de déplacement des personnes à mobilité réduite et la seconde pour définir les emplacements adéquats des passages pour piétons pour leurs déplacements avec les enfants de la crèche en direction du centre de la commune et de la zone de loisirs des Cherpines.

L'aménagement de certains passages pour piétons requérait l'accord d'un propriétaire privé pour le dépôt d'une demande d'autorisation de construire. En effet, le projet impliquait la suppression de places de stationnement sur des fonds privés dans le but de garantir la visibilité sur la zone d'attente des piétons ou d'éviter la circulation de véhicules sur cette même zone d'attente. Des discussions se sont ainsi tenues avec ces

propriétaires privés en vue d'obtenir leur accord. Le refus de certains propriétaires privés a nécessité de revoir l'emplacement des passages pour piétons en vue de créer un réseau complet.

3. Procédure administrative

Autorisation de construire

Le projet retenu comprend l'aménagement de huit nouveaux passages pour piétons et la création d'un îlot sur un passage pour piétons existant (voir annexe 3c). Une demande d'autorisation de construire pour ces aménagements a été déposée auprès de l'Office des Autorisations de Construire du Canton de Genève en décembre 2019.

Cette demande est actuellement en cours de traitement par les services du Canton, qui doivent également faire paraître une enquête publique en vue d'une réglementation de la circulation routière consistant en la mise en place d'un STOP entre le chemin du Pré-Fleuri et le chemin des Aulx en lieu et place de la priorité de droite. Cette modification doit permettre de sécuriser ce carrefour et ses abords, notamment les deux nouveaux passages pour piétons qui se trouveront à proximité immédiate.

Les trois passages pour piétons situés au milieu d'un tronçon seront équipés d'un îlot central, tandis que les cinq passages pour piétons situés aux abords des carrefours n'en seront pas équipés. La création d'un îlot sur ces cinq passages pour piétons aurait impliqué de les éloigner des carrefours en raison de la nécessité d'assurer la giration des poids-lourds dans les virages, avec pour conséquence une difficulté supplémentaire à les aménager puisqu'ils auraient été situés en bordure de places de stationnement sur fonds privés ou d'accès privés.

Toutefois, l'absence d'îlots sur les passages pour piétons aux abords des carrefours n'est pas problématique car les vitesses de circulation en sortie de virage ou en approche du carrefour sont plus faibles qu'en milieu de tronçon et les piétons restent prioritaires sur les véhicules, ce qui facilite leur traversée. Par ailleurs, la proximité des passages pour piétons avec les carrefours est importante pour éviter des détours importants pour les piétons et ainsi favoriser les déplacements à pied.

Il est important de noter que des passages pour piétons sont prévus sur la route de la Galaise dans le cadre du projet tram pour le carrefour avec le chemin des Aulx et le chemin du Tourbillon, ainsi que dans le cadre du projet de mail piétons-vélos sur la route de la Galaise pour le carrefour avec le chemin du Champ-des-Filles, dont l'étude issue de la délibération D 138-2018 est en cours.

4. Calcul du montant du crédit d'étude

Le montant du crédit d'engagement se compose des éléments suivants :

Travaux de génie civil	150'000.00	CHF HT
Signalisation routière	13'500.00	CHF HT
Luminaires intensifs	31'500.00	CHF HT
Honoraires	32'800.00	CHF HT
Frais	7'000.00	CHF HT
Divers et imprévus (7%)	15'946.00	CHF HT
TVA 7.7%	19'307.50	CHF
Crédit d'engagement pour la réalisation (arrondi)	271'000.00	CHF TTC
Crédit d'engagement d'étude	39'000.00	CHF TTC
TOTAL du crédit d'engagement (arrondi)	310'000.00	CHF TTC

5. Conclusion

Le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, de mettre en œuvre ce projet et vous recommande de voter ce crédit d'engagement de 310 000 F TTC.

Le Conseil administratif

SCA/MC – Février 2020 # 77'182

Crédit d'engagement pour réaliser des passages pour piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates

Annexe 1

Estimation des coûts

SCA/MC/février 2020



Commune de Plan-les-Ouates

Crédit d'engagement pour réaliser des passages pour piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates

CREDIT D' ENGAGEMENT

A. Travaux de génie civil et marquages		TOTAL	
Travaux de génie civil et marquages	Offre Simond	150'000.00	F
Total	HT	150'000.00	F
B. Signalisation routière			
Signalisation routière	Offre Signal	13'500.00	F
Total	HT	13'500.00	F
C. Luminaires intensifs			
Fourniture et pose d'éclairages intensifs	Offre SIG	31'500.00	F
Total	HT	31'500.00	F
D. Honoraires			
Ingénieurs civils (Phases 51 à 53)	Offre Solfor	22'800.00	F
Géomètre		10'000.00	F
Total	HT	32'800.00	F
E. Débours et imprévus			
Frais de reproduction		3'000.00	F
Emoluments et frais administratifs		4'000.00	F
Divers et imprévus : 7%	227'800.00	15'946.00	F
Total débours et imprévus	HT	22'946.00	F
Total des coûts, études, frais, débours		250'746.00	F
TVA 7.7%		19'307.50	F
Montant total		271'000.00	F
CREDIT D'ENGAGEMENT D'ETUDE	TTC	39'000.00	F
CREDIT D'ENGAGEMENT POUR LA REALISATION	TTC	271'000.00	F
TOTAL DU CREDIT D'ENGAGEMENT	TTC	310'000.00	F

Crédit d'engagement pour réaliser des passages pour piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates

Annexe 2

Financement et coûts induits Investissement

SCA/MC/février 2020

Financement

Crédit d'engagement pour réaliser des passages pour piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates

1 Crédit brut

310'000.00

2 Recettes

- 2.1 Prise en charge FIA
- 2.2 Participation des routes cantonales
- 2.3 Taxe d'équipement
- 2.4 Taxe d'écoulement
- 2.5 Sport-Toto
- 2.6 Subventions fédérales
- 2.7 Divers

Crédit net

310'000.00

3 Commentaires

Evaluation des coûts induits Crédit d'engagement pour réaliser des passages pour piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates

1	Revenus annuels	0.00
	Total des revenus annuels	-

2	Charges annuelles pour la première année	Durée	Montant	Taux	
	2.1 Charges financières		310'000.00	2.00%	6'200.00
	2.2 Amortissements	10	310'000.00	10.00%	31'000.00
	2.3 Charges de personnel				-
	2.4 Energie				-
	2.5 Matériel et fournitures				-
	2.6 Maintenance par des tiers				-
	2.7 Prestations de tiers				-
	2.8 Divers, subvention complémentaire				-
	Total des charges pour la première année				37'200.00

3	Coûts induits pour la première année	37'200.00
---	--------------------------------------	-----------

Investissement

Crédit d'engagement pour réaliser des passages pour piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates

PREVISION Plan annuel des investissements

Crédit global

Le montant du crédit d'engagement pour l'étude sera consolidé dans le crédit d'engagement pour les travaux

Répartition selon plan des investissements	2020	Total
Dépenses brutes prévues	310'000.00	310'000.00
Recettes estimées	0.00	0.00
Total dépenses nettes	310'000.00	310'000.00

PREVISIBLE Coûts des travaux

Crédit d'engagement pour l'étude **310'000.00**

Répartition selon exécution	2020	Total
Dépenses brutes prévues	310'000.00	310'000.00
Recettes estimées		
Total dépenses nettes	310'000.00	310'000.00

Crédit d'engagement pour réaliser des passages pour piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates

Annexe 3

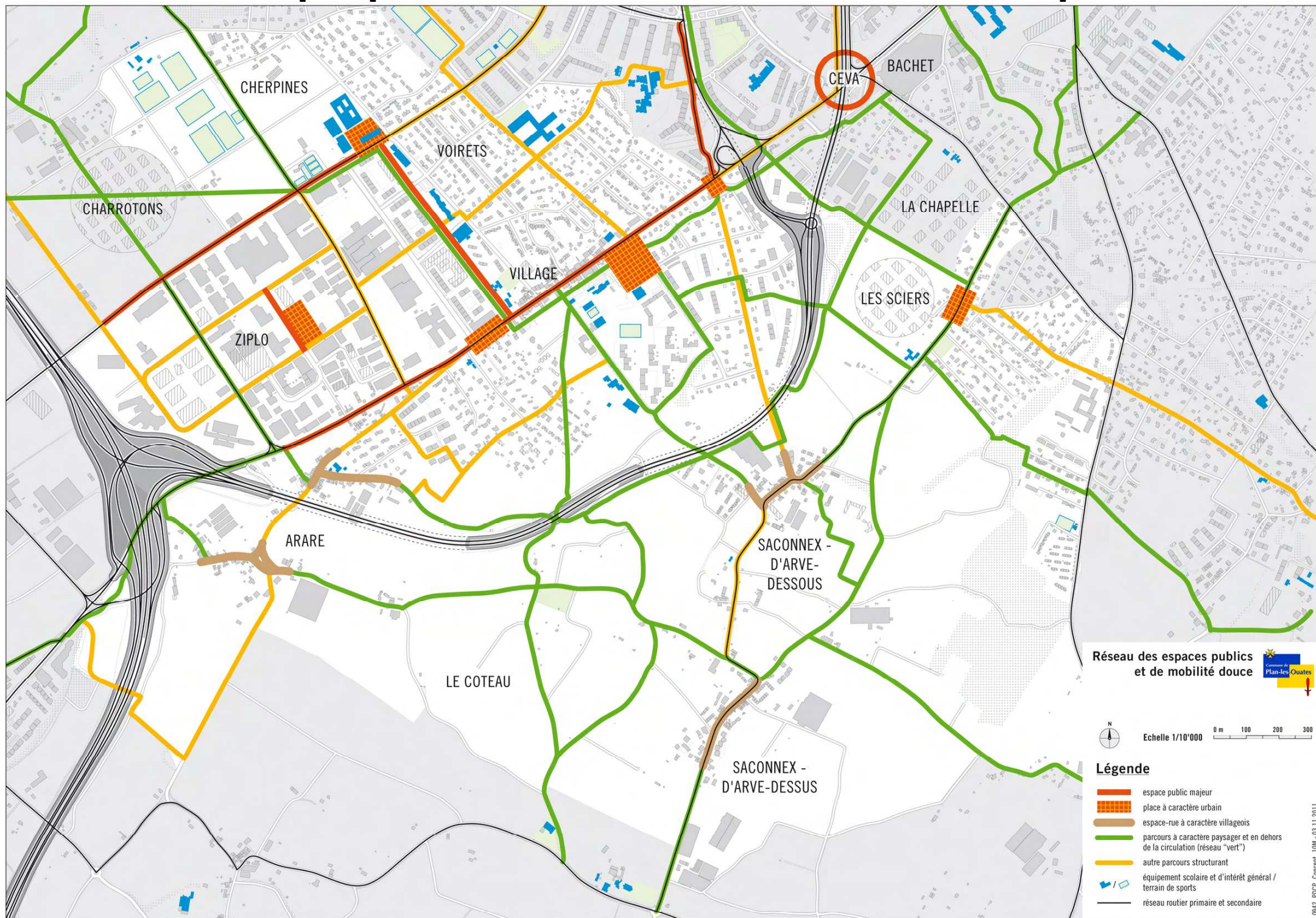
Documents techniques

Annexe 3a : Réseau des espaces publics et de mobilité douce

Annexe 3b : Passages pour piétons ZIPLD. Analyse opportunités et faisabilité

Annexe 3c : Réseau de passages pour piétons dans la ZIPLD à moyen terme

SCA/MC/février 2020





Passages pour piétons ZIPLO

Analyse opportunités et faisabilité

MC, 11.07.2017 (v4, état au 16.07.2018)

Sommaire

MC, 11.07.2017

GED # 41622

1. Contexte et problématique

- I. Une zone industrielle en pleine mutation
- II. Un plan de mobilité visant à un transfert modal
- III. Un déficit d'infrastructures pour la mobilité douce
- IV. Une multitude de doléances émanant des collaborateurs de la ZIPLO

2. Planification des aménagements de passages pour piétons (PPP) dans la ZIPLO

- I. Contraintes
- II. Opportunités de réalisation de PPP (hors projets tram, GP et PDZIA)
- III. Réalisation des PPP par projets (tram, PDZIA Cherpines, GP Cherpines, Commune)

3. Schémas d'implantation des PPP

- I. Tableau
- II. Zooms
- III. Impact sur le stationnement voiture (public et privé) et deux-roues motorisés

1. Contexte et problématique

MC, 11.07.2017
GED # 41622

I. Une zone industrielle en pleine mutation

- i. Volonté partagée de faire de la ZIPLO un éco-parc
- ii. De plus en plus de services, commerces et lieux de restauration répartis sur l'ensemble de la ZIPLO
- iii. Une forte augmentation à venir du nombre de travailleurs dans la ZIPLO
- iv. L'arrivée, fin 2021, du tram dans la ZIPLO

II. Un plan de mobilité visant à un transfert modal

- i. Objectif de transfert modal vers le covoiturage, les transports publics et la mobilité douce
- ii. Un fort potentiel pour ces modes de transport au niveau de la provenance des collaborateurs
- iii. Un besoin d'infrastructure pour permettre ce report modal
- iv. Une gestion des parkings communaux selon des critères d'attribution

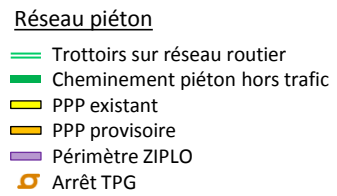
III. Un déficit d'infrastructures pour les piétons → Voir schémas slides 4 et 5

- i. Réseau piéton existant
- ii. Obstacle du réseau routier
- iii. Discontinuité du réseau piéton
- iv. Extrait du Plan Directeur des Chemins pour Piétons
- v. Évolution de la ZIPLO, nouvelles centralités, parkings publics, fronts actifs

IV. Une multitude de doléances émanant des collaborateurs de la ZIPLO

- i. De nombreuses doléances par mail ou courrier
- ii. Relai des doléances lors des comités de répondants de mobilité du plan de mobilité interentreprises

MC, 11.07.2017
GED # 41622



1. Contexte et problématique

III. Un déficit d'infrastructure pour les piétons

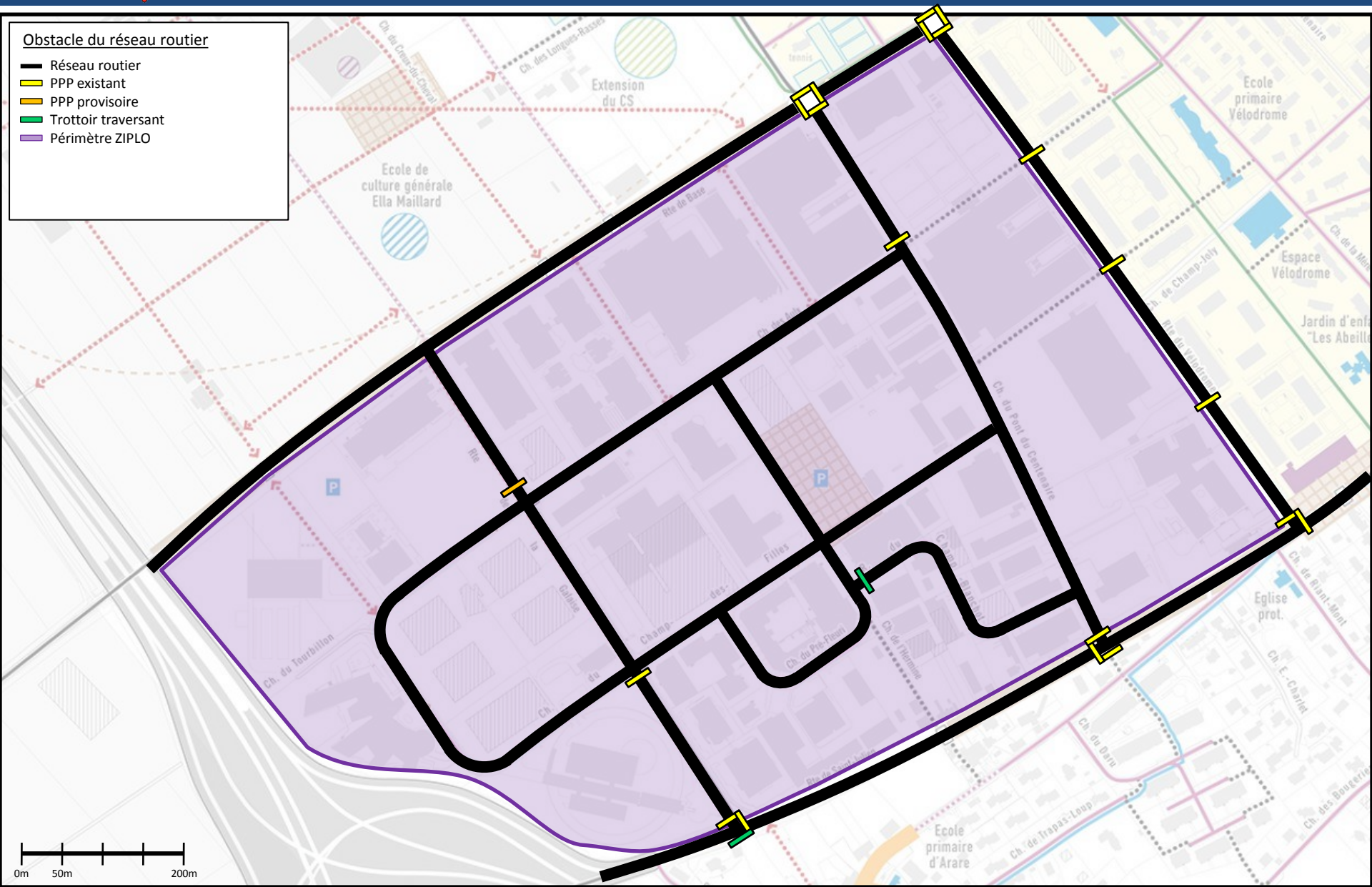
ii. Obstacle du réseau routier

MC, 11.07.2017

GED # 41622

Obstacle du réseau routier

- Réseau routier
- PPP existant
- PPP provisoire
- Trottoir traversant
- Périmètre ZIPLO



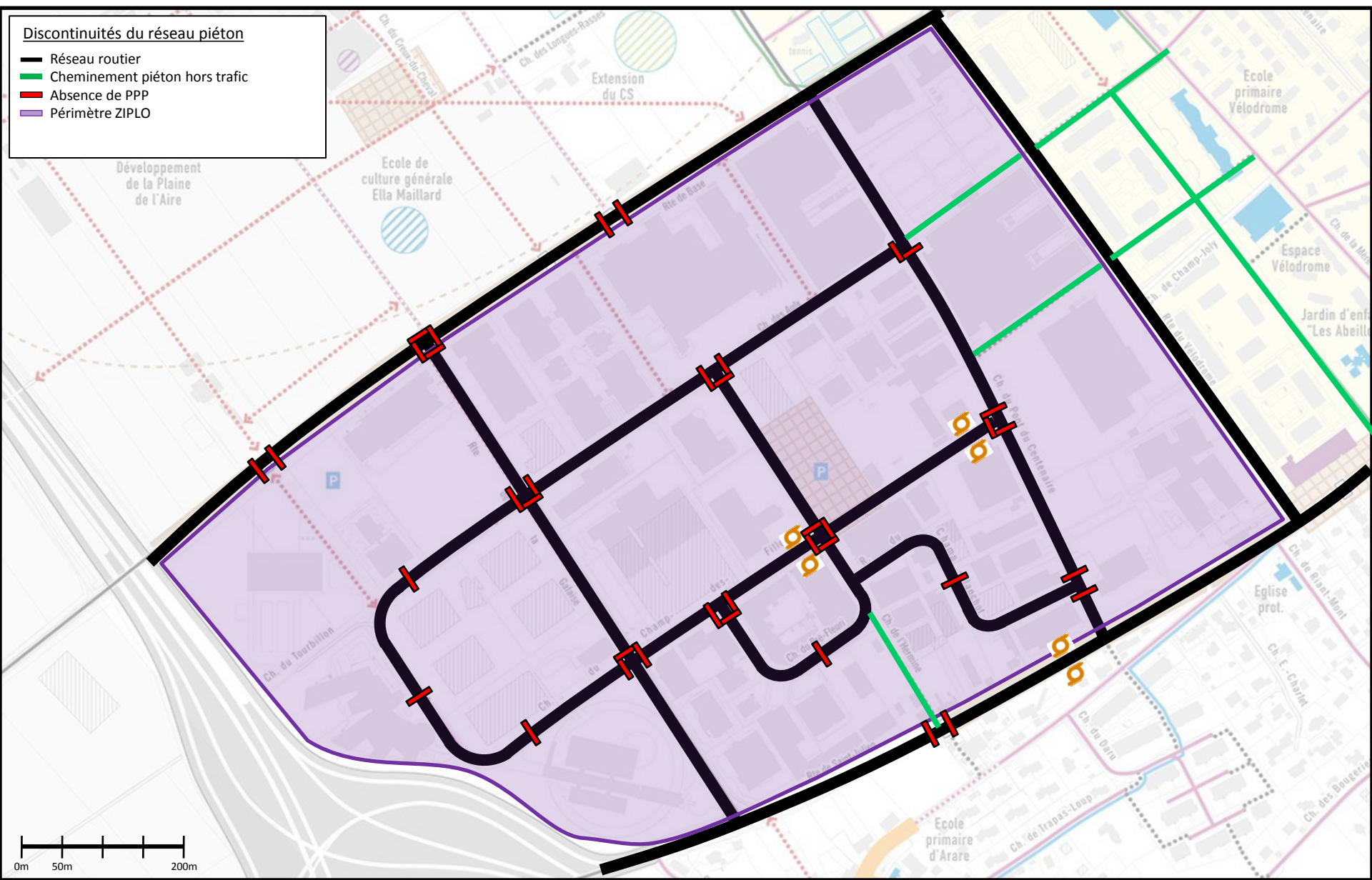
1. Contexte et problématique

III. Un déficit d'infrastructure pour les piétons iii. Discontinuité du réseau piéton

MC, 11.07.2017
GED # 41622

Discontinuités du réseau piéton

- Réseau routier
- Cheminement piéton hors trafic
- Absence de PPP
- Périmètre ZIPLO



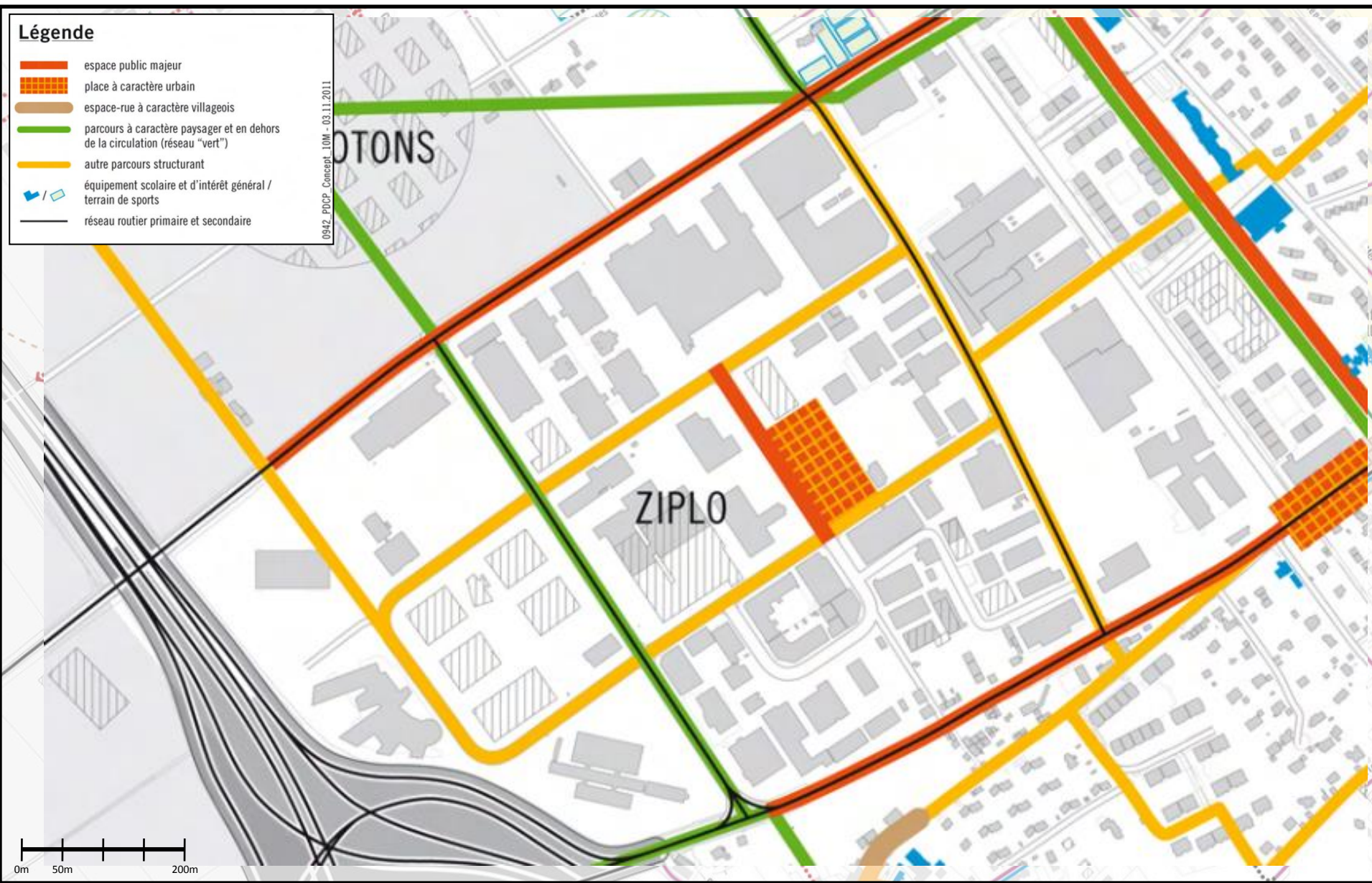
1. Contexte et problématique

III. Un déficit d'infrastructure pour les piétons

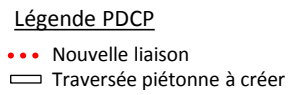
iv. Extrait du Plan Directeur des Chemins pour Piétons (1)

MC, 11.07.2017

GED # 41622



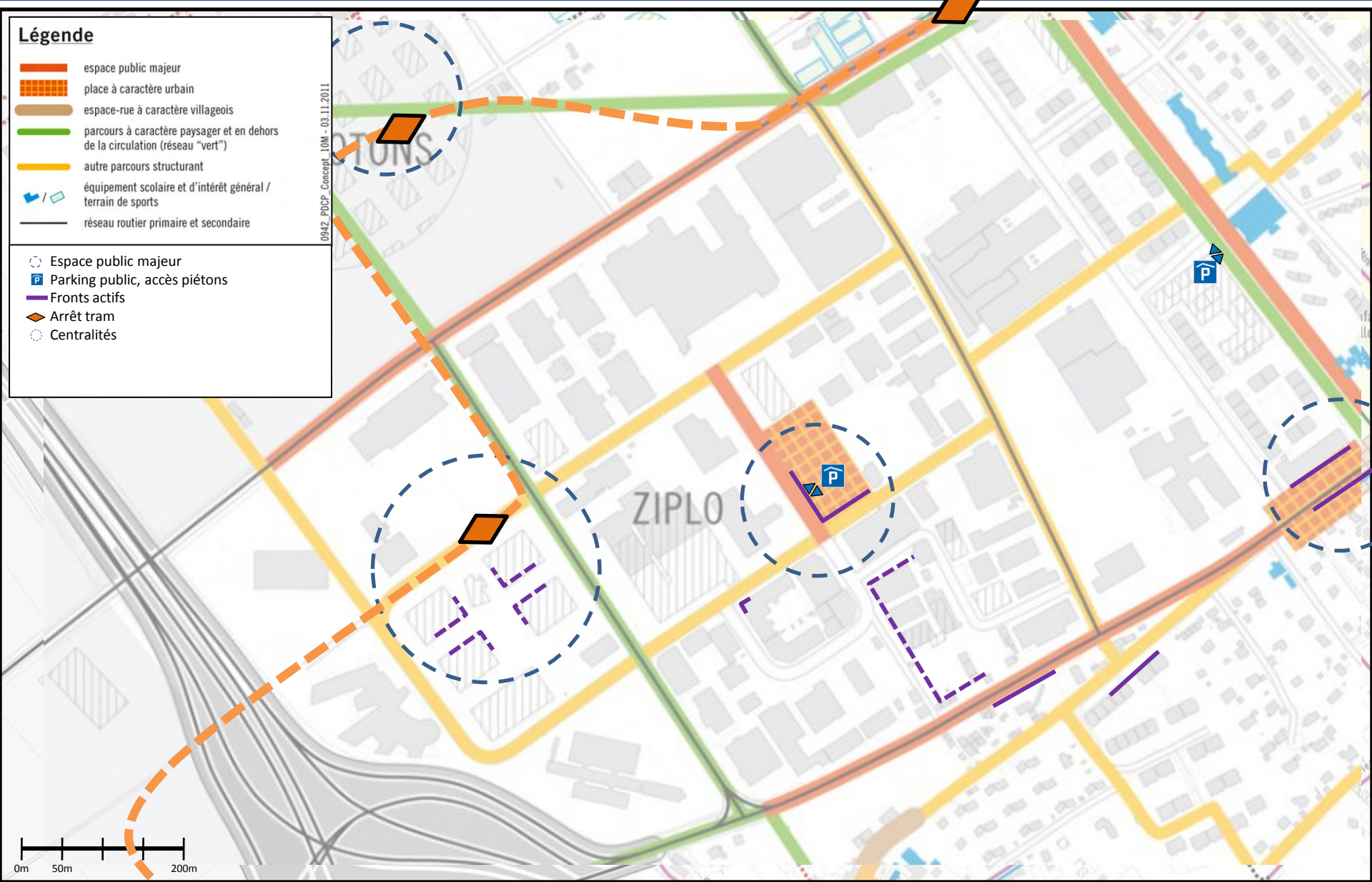
GED # 41622



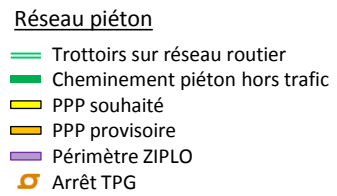
1. Contexte et problématique

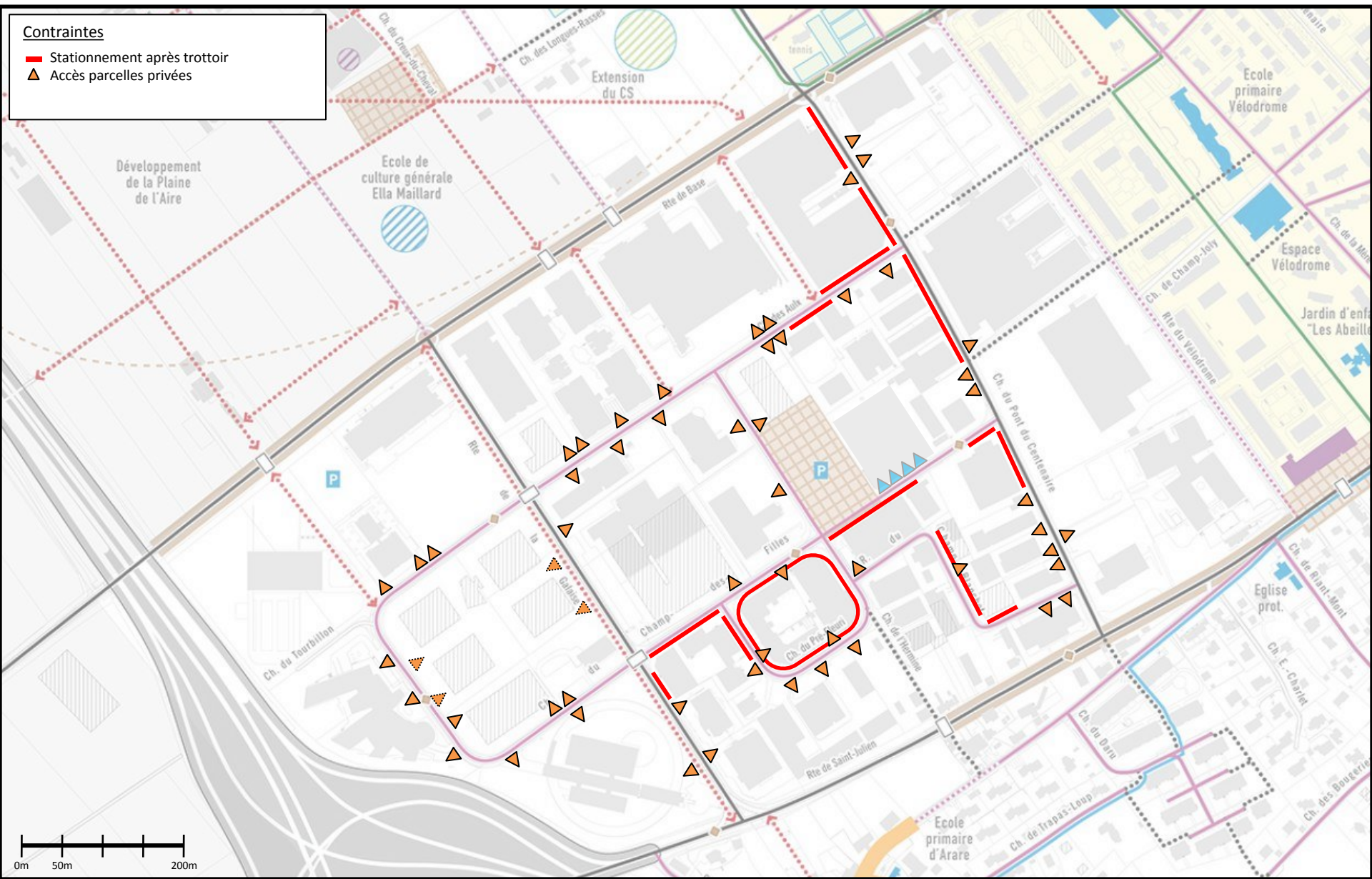
III. Un déficit d'infrastructure pour les piétons v. Évolution de la ZIPLO

MC, 11.07.2017
GED # 41622



GED # 41622



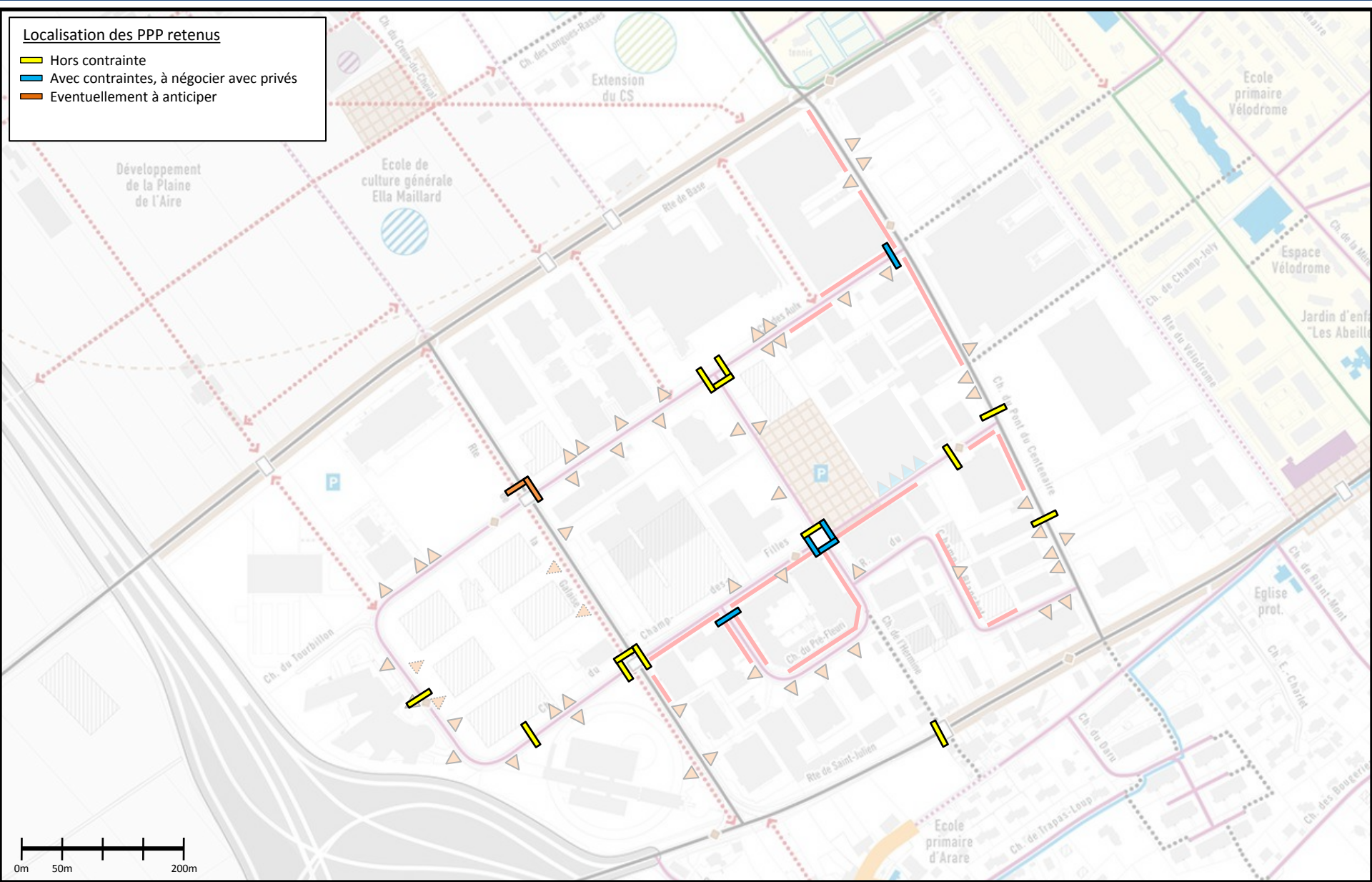


2. Planification des aménagements de PPP dans la ZIPLO

II. Opportunités de réalisation de PPP (hors projets tram, GP et PDZIA)

MC, 11.07.2017

GED # 41622

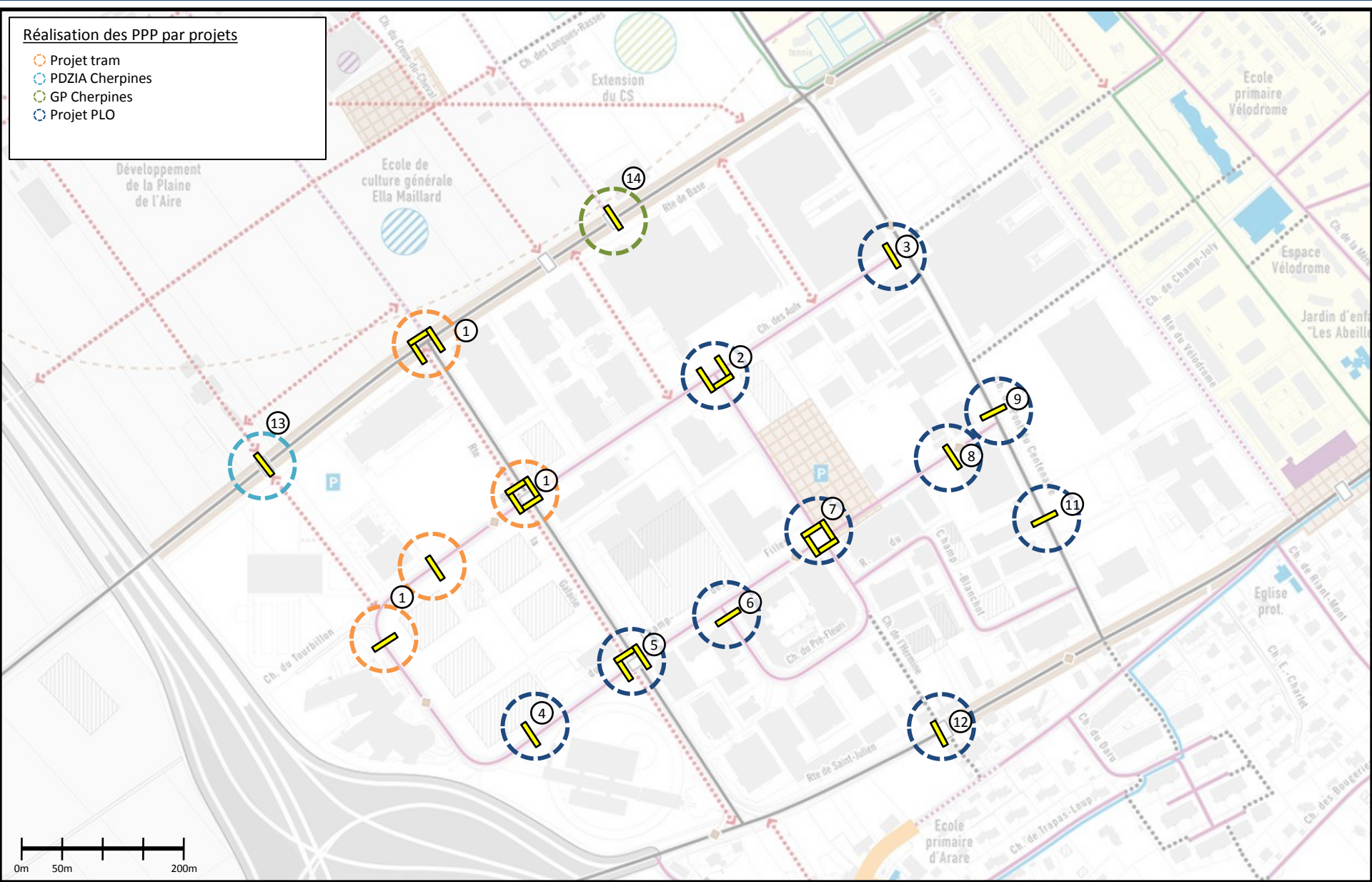


2. Planification des aménagements de PPP dans la ZIPLO

III. Réalisation des PPP par projets (carte)

MC, 11.07.2017

GED # 41622



2. Planification des aménagements de PPP dans la ZIPLO

III. Réalisation des PPP par projets (tableau)

MC, 11.07.2017

GED # 41622

Etat au 26.07.2017			Porteur			Foncier			Financement				Contraintes			Horizon de réalisation			Etat d'avancement							
N°	Localisation	PDCP et Projet connexe	Commune	Canton	Privé	Commune	FTI	Canton	Privé	PLO Fonct.	PLO Invest.	Canton	Privé	Aucune	Moyennes	Fortes	2020	2023	2027	Non engagé	Opportunité	Avant-projet	Financement	Proc. d'autor	Chantier	Réalisé
1	Galaise – Aulx-Tourbillon	Fiche 14 / Tram		X		X	X				X			X			X								X	
2	Aulx – Pré-Fleuri	Mesure non numérotée	X			X					X			X			X				X					
3	Aulx – Centenaire	Mesure non numérotée	X			X					X					X		X			X					
4	Champ-des-Filles (Piaget)	Mesure non numérotée	X				X				X			X				X			X					
5	Galaise – Champ-des-Filles	Fiche 14 / Giratoire Tourbillon	X			X	X				X			X			X					X				
6	Pré-Fleuri (Brasserie)	Mesure non numérotée	X			X					X				X				X		X					
7	Pré-Fleuri – Champ-des-Filles (Skylab)	Mesure non numérotée	X			X					X			X			X				X					
8	Champ-des-Filles (Piasio)	Mesure non numérotée	X			X									X			X			X					
9	Champ-des-Filles – Centenaire	Mesure non numérotée	X			X								X			X				X					
10	Pré-Fleuri – Champ-Blanchod	Mesure non numérotée	X			X										X			X		X					
11	Centenaire (Patek Philippe)	Mesure non numérotée	X			X									X				X		X					
12	Saint-Julien – Hermine	Fiches 18 et 19, PLQ Arare	X					X							X		X				X					
13	Base (PDZIA Cherpines)	PDZIA Cherpines	X			X									X				X		X					
14	Base – Charrotons	GP Cherpines (PLQ détail)	X			X									X				X		X					

2. Planification des aménagements de PPP dans la ZIPLO

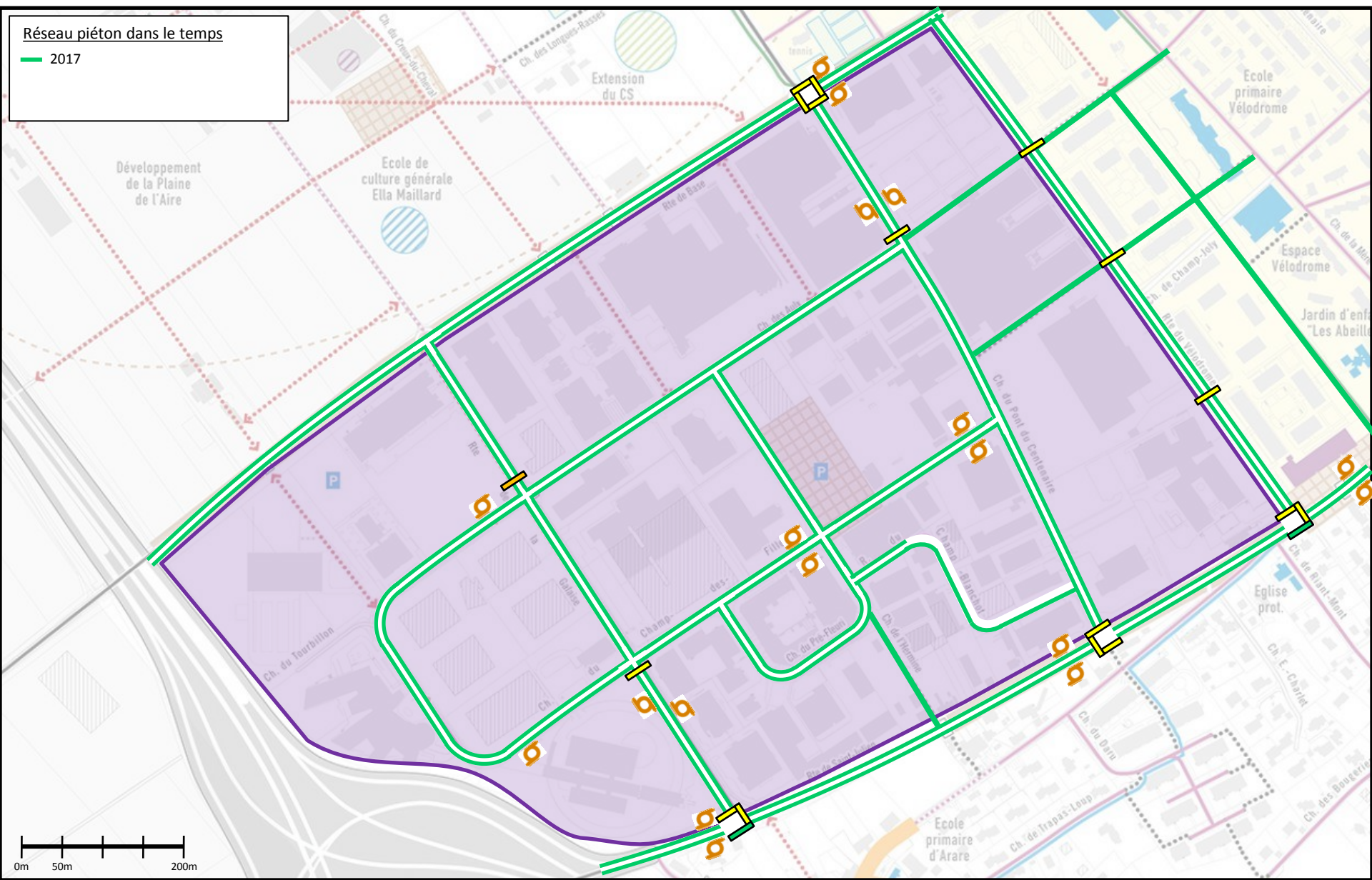
IV. Réalisation des PPP dans le temps (1)

MC, 11.07.2017

GED # 41622

Réseau piéton dans le temps

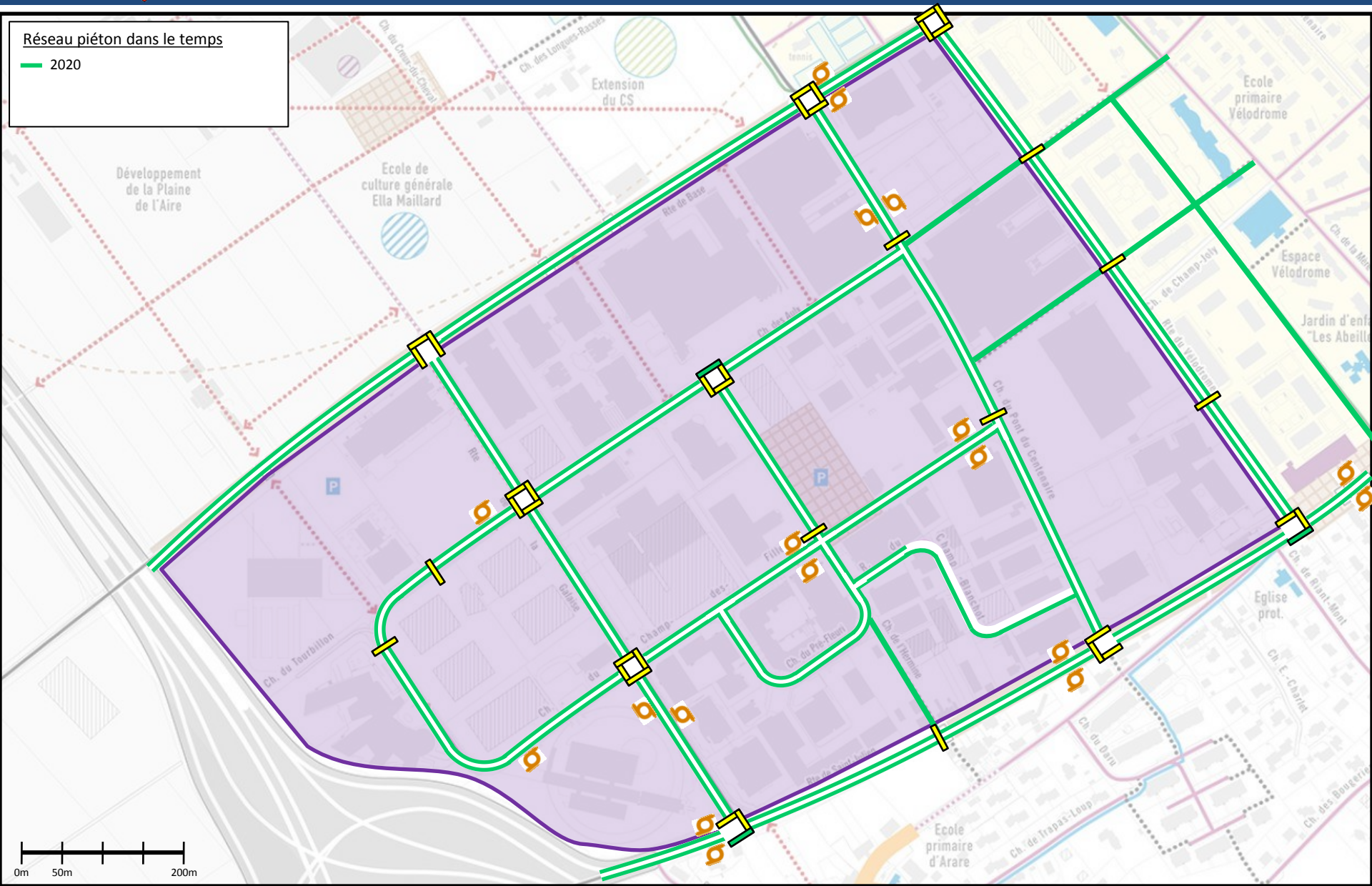
— 2017

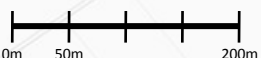


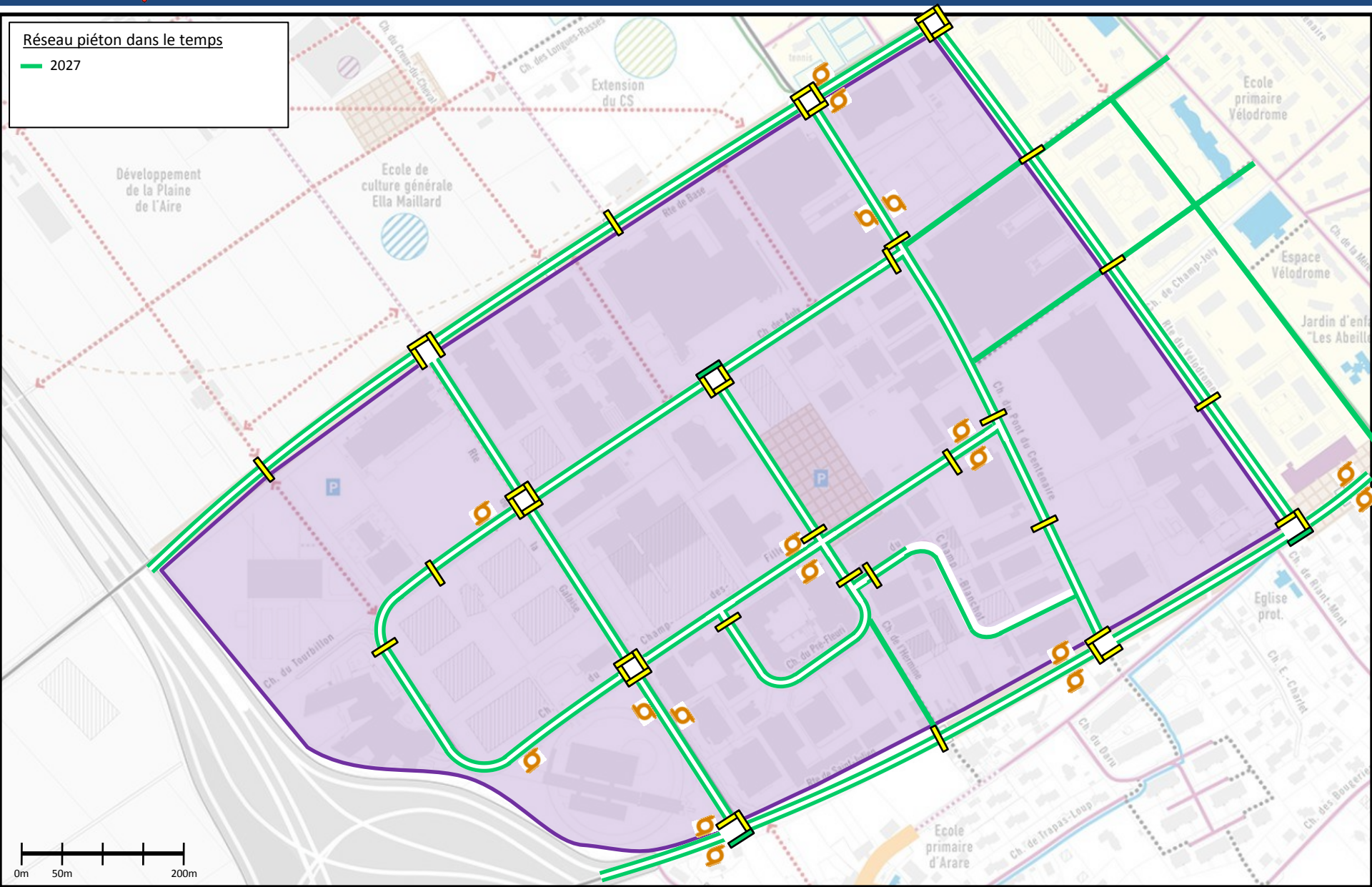
2. Planification des aménagements de PPP dans la ZIPLO

IV. Réalisation des PPP dans le temps (2)

MC, 11.07.2017
GED # 41622



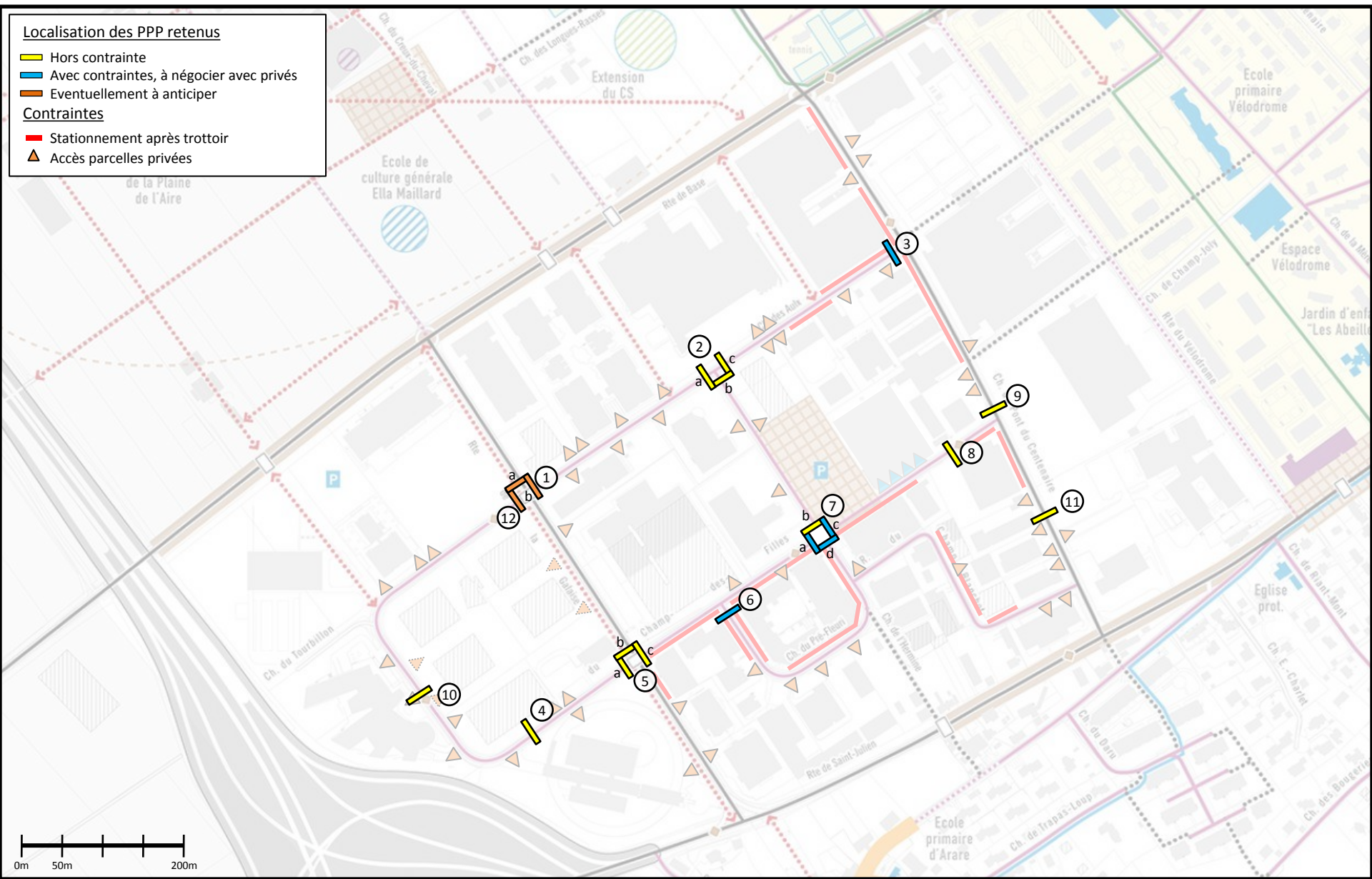




3. Schémas d'implantation des PPP

I. Carte des passages pour piétons retenus par Commune et Azipto le 19.04.18, avec déplacement du PPP N°12 sur demande AZIPLO

MC, 11.07.2017
GED # 41622



3. Schémas d'implantation des PPP

II. Tableau des passages pour piétons retenus par Commune et Azipto le 19.04.18, avec déplacement du PPP N°12 sur demande AZIPLO

MC, 11.07.2017
GED # 41622

Etat au 18.07.2018

		Foncier				Financement				Contraintes			Horizon de réalisation		
		Commune	FTI	Canton	Privé	PLO Fonct.	PLO Invest.	Canton	FTI	Aucune	Moyennes	Fortes	2020	2023	2027
N°	Localisation														
1a	Aulx, hauteur Ralph Lauren	X				X				X			X		
1b	Galaise, hauteur Ralph Lauren	X				X				X			X		
2a	Aulx, hauteur LRG ouest	X				X				X			X		
2b	Pré-Fleuri, hauteur Bluebox	X				X				X			X		
2c	Aulx, hauteur LRG est	X				X				X			X		
3	Aulx – Centenaire	X				X						X		X	
4	Champ-des-Filles (Piaget)		X						X	X				X	
5a	Champ-des-Filles, hauteur Alpina		X						X	X			X		
5b	Galaise, hauteur Alpina	X				X				X			X		
5c	Champ-des-Filles, hauteur Carugati	X				X						X	X		
6	Pré-Fleuri (Brasserie)	X				X					X				X
7a	Champ-des-Filles, hauteur Florivert	X				X					X		X		
7b	Pré-Fleuri, hauteur Skylab	X				X						X	X		
7c	Champ-des-Filles, hauteur Skylab	X				X						X	X		
7d	Pré-Fleuri, hauteur Constantin	X				X						X	X		
8	Champ-des-Filles (Piasio)	X				X					X			X	
9	Champ-des-Filles – Centenaire	X				X				X			X		
10	Pré-Fleuri – Champ-Blanchod	X				X						X			X
11	Centenaire (Patek Philippe)	X				X					X				X
12	Tourbillon, hauteur Bracco			X					X		X		X		

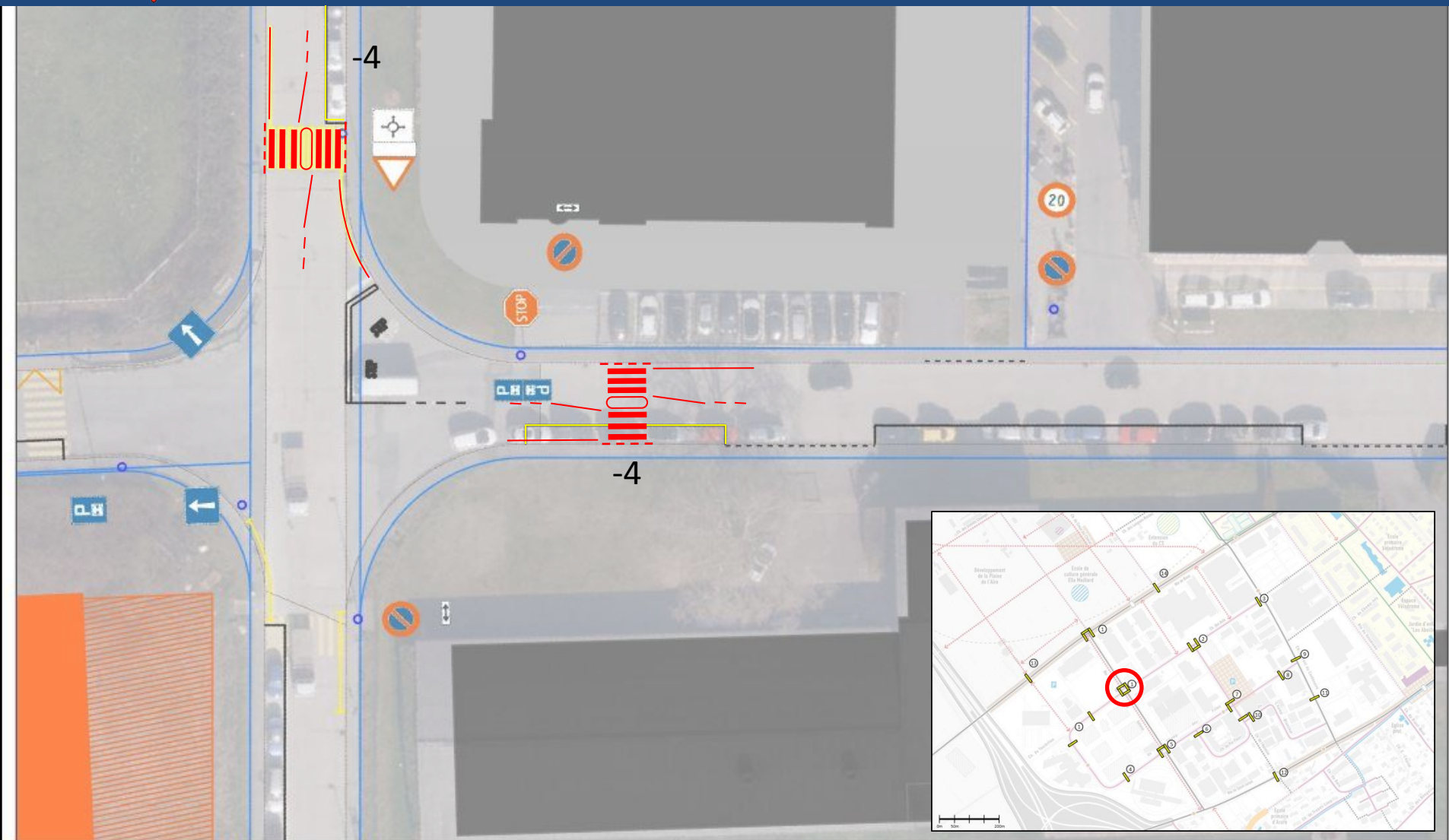
3. Schémas d'implantation des PPP

III. Zooms

Aulx (côté Galaise) N°1

MC, 11.07.2017

GED # 41622



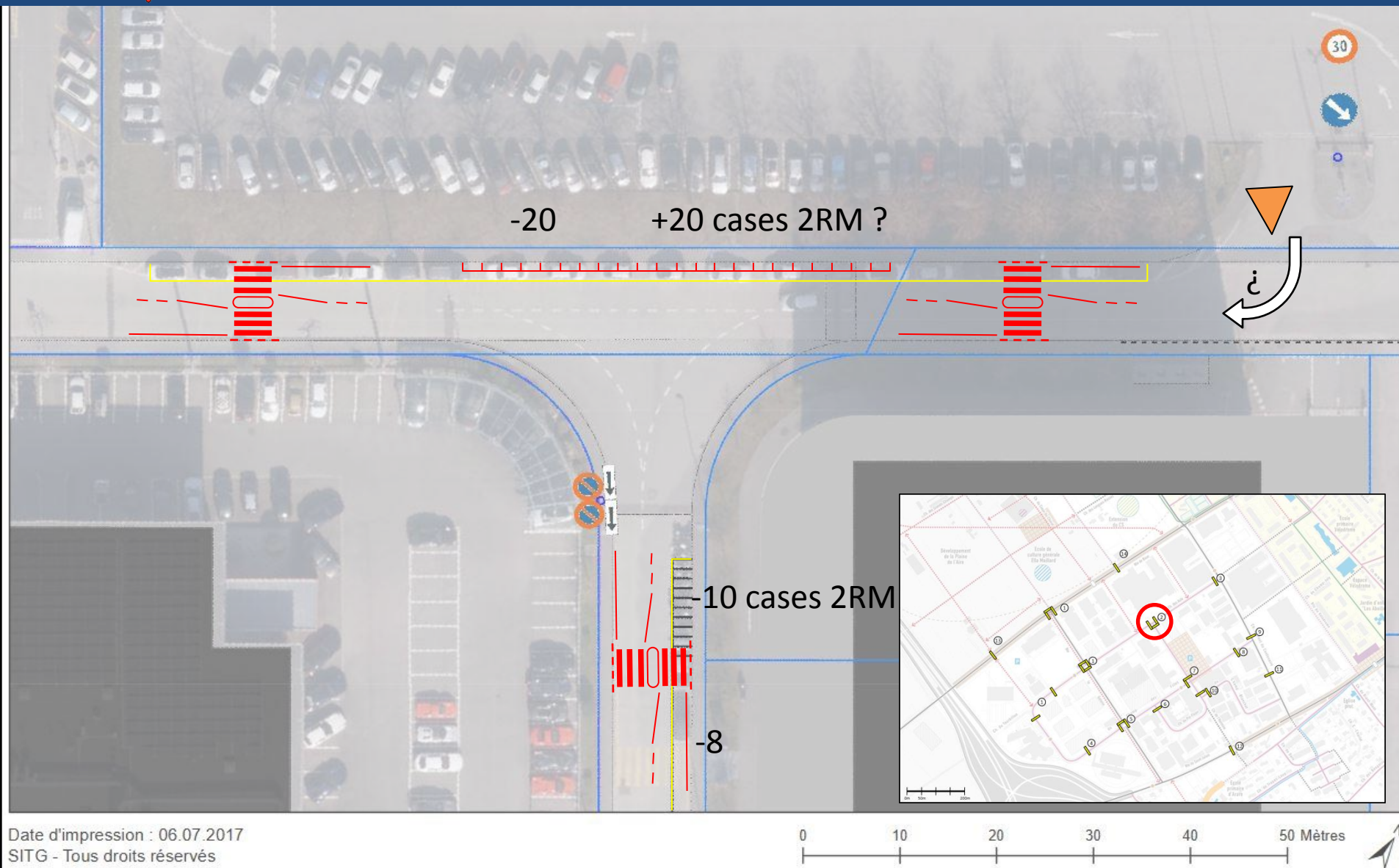
3. Schémas d'implantation des PPP

III. Zooms

Aulx – Pré-Fleuri N°2

MC, 11.07.2017

GED # 41622



3. Schémas d'implantation des PPP

III. Zooms

Aulx (côté Pont-du-Centenaire) N°3

MC, 11.07.2017

GED # 41622

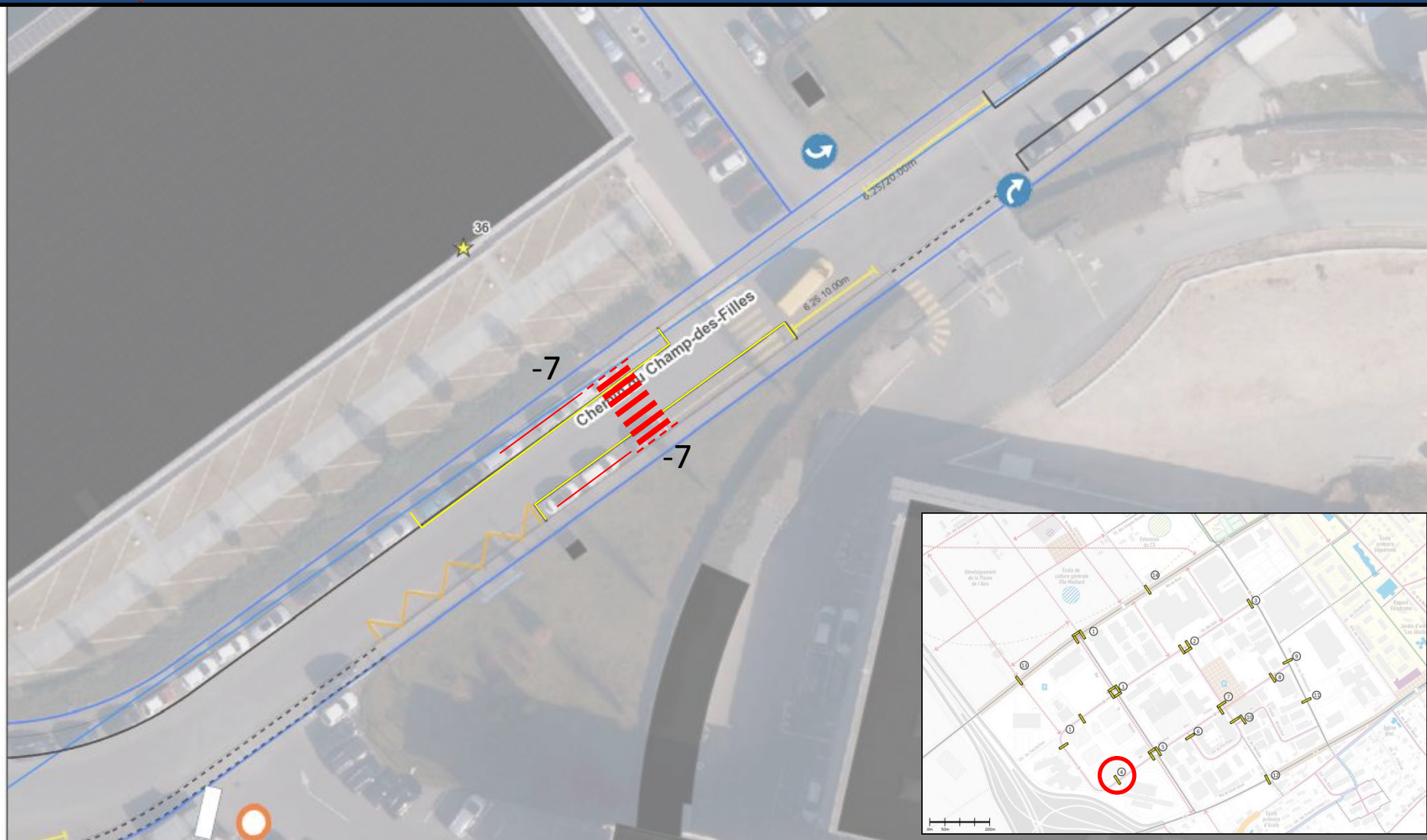


3. Schémas d'implantation des PPP

III. Zooms

Aulx (côté Pont-du-Centenaire) N°4

MC, 11.07.2017
GED # 41622



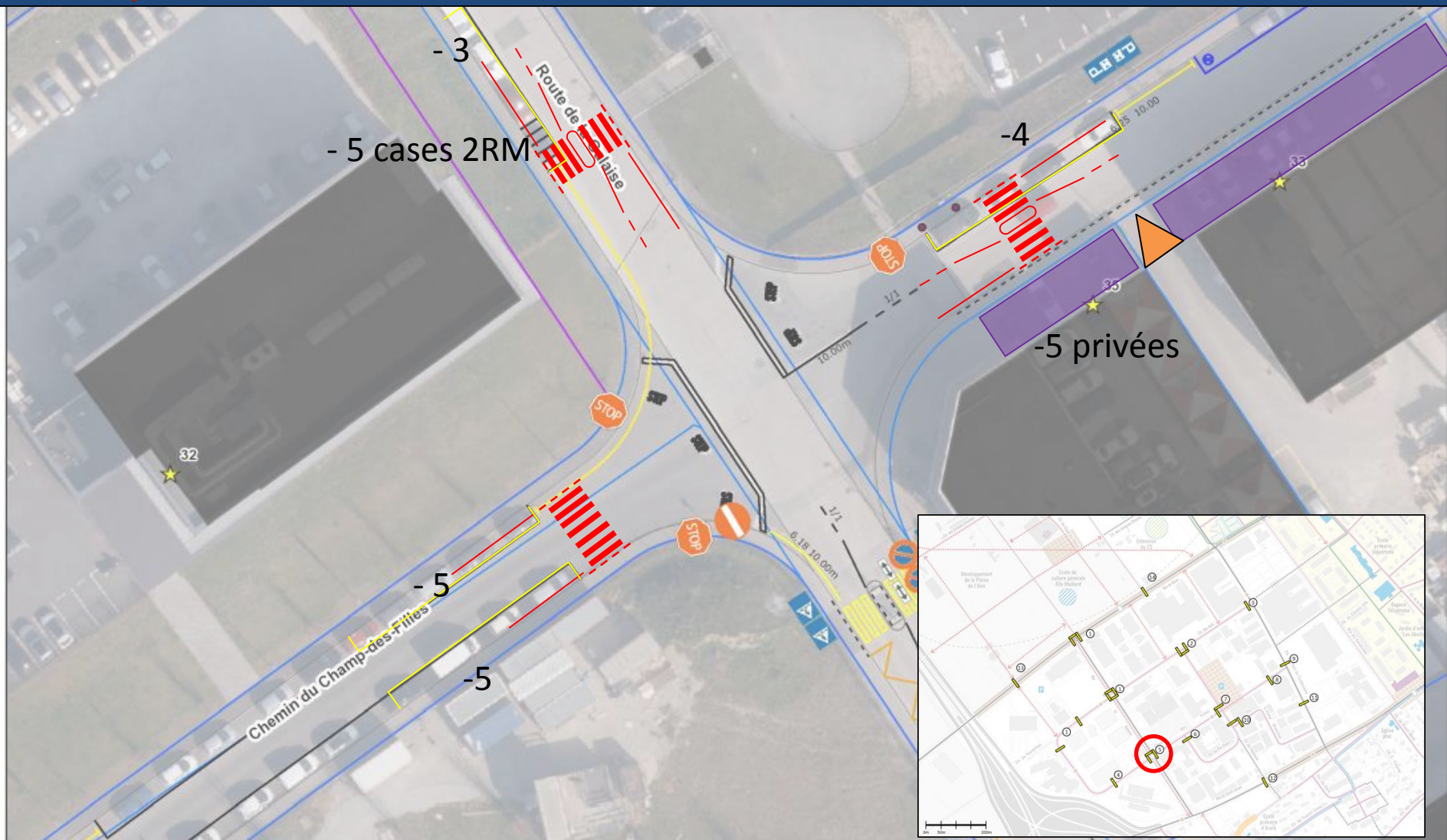
3. Schémas d'implantation des PPP

III. Zooms

Galaise – Champ-des-Filles N°5

MC, 11.07.2017

GED # 41622



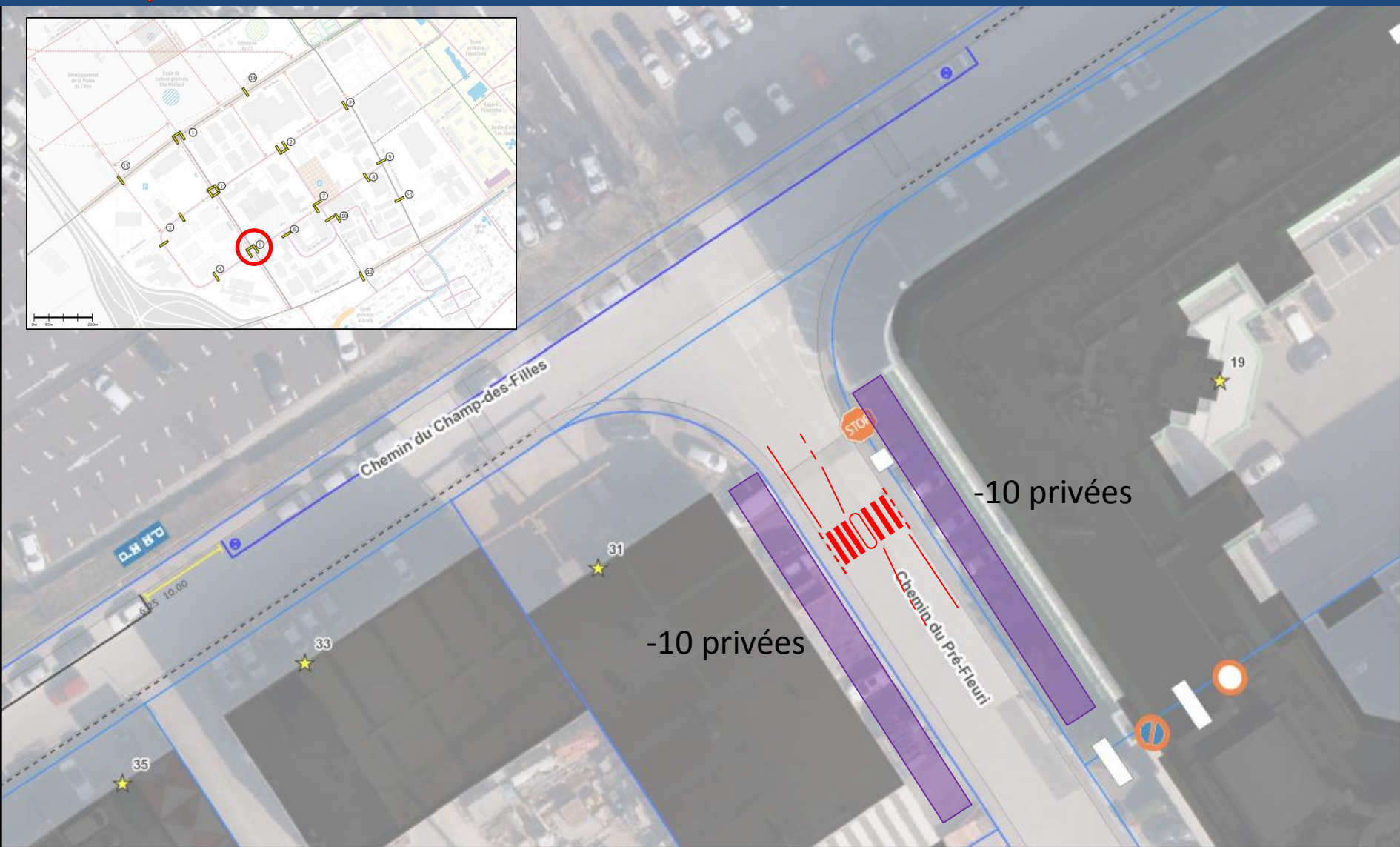
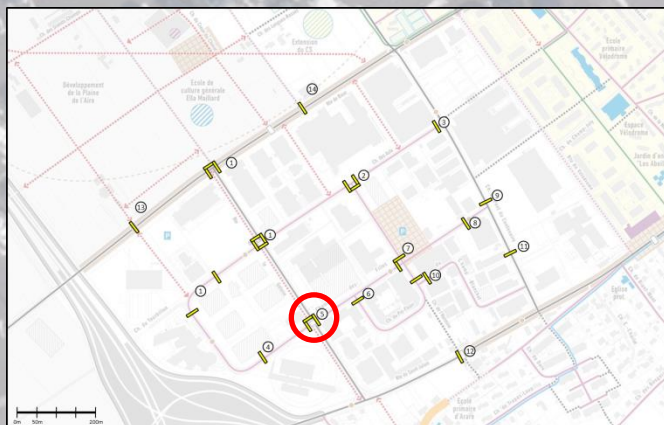
3. Schémas d'implantation des PPP

III. Zooms

Pré-Fleuri – Champ-des-Filles N°6

MC, 11.07.2017

GED # 41622



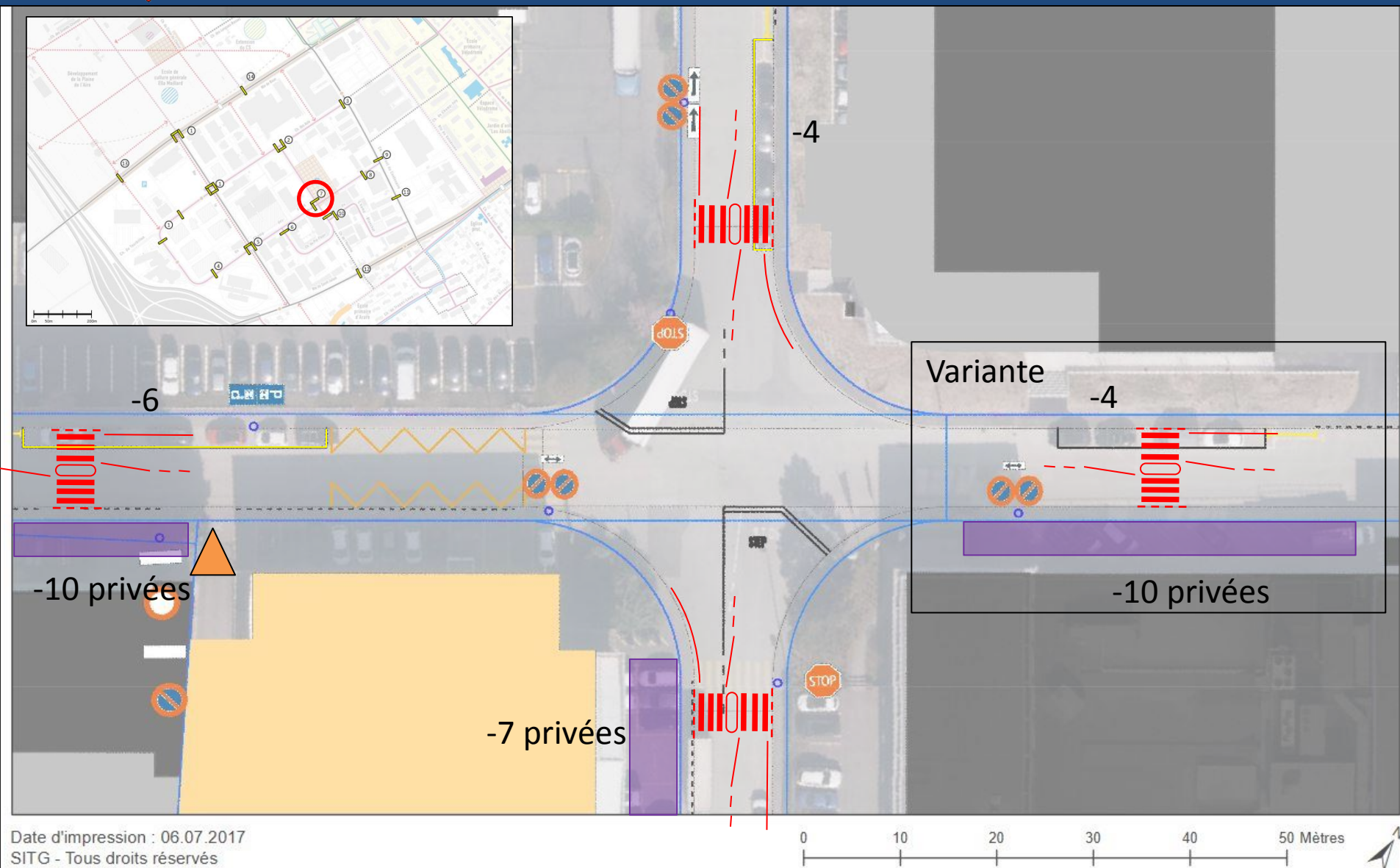
3. Schémas d'implantation des PPP

III. Zooms

Pré-Fleuri (côté Skylab) N°7

MC, 11.07.2017

GED # 41622

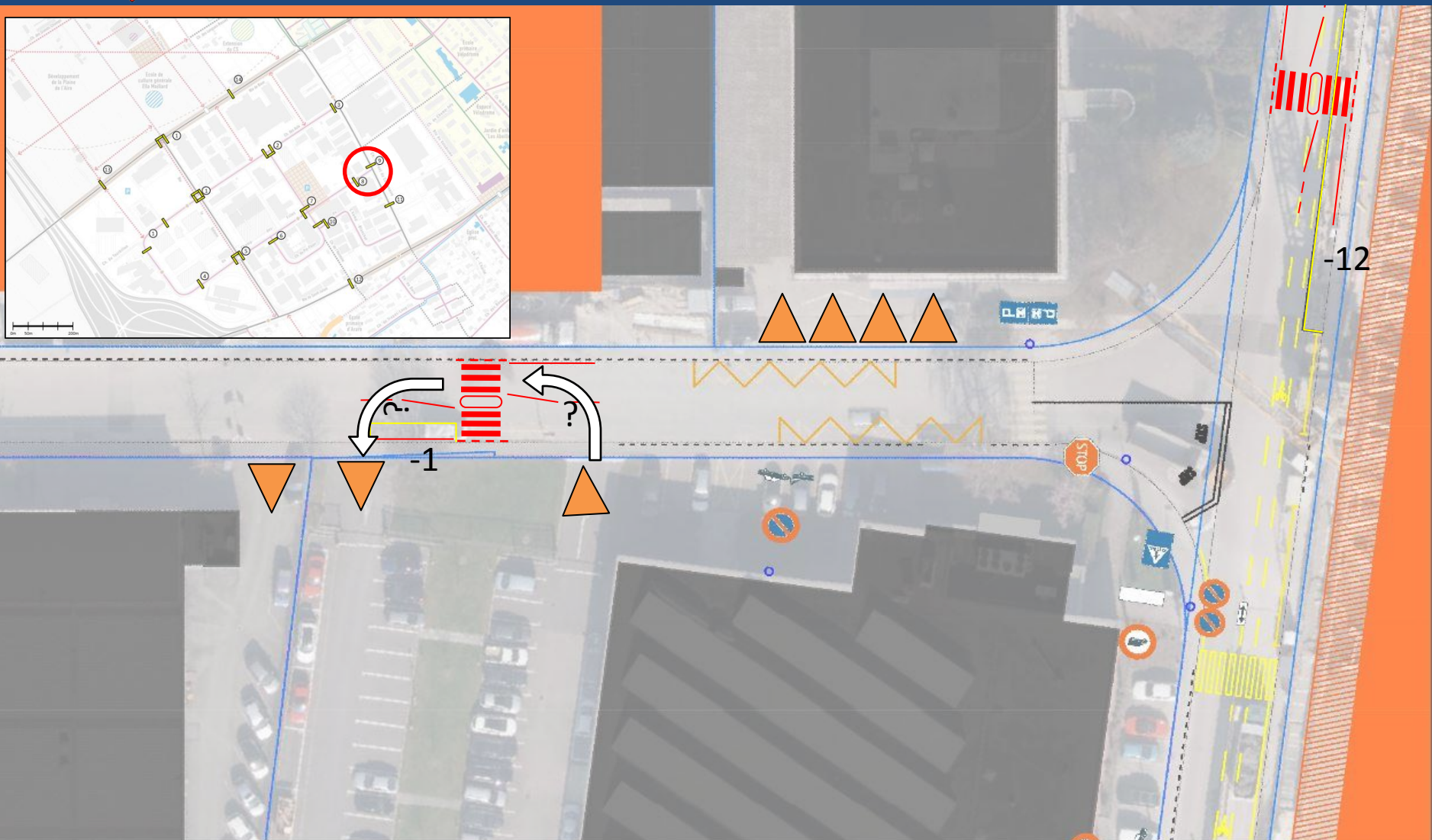
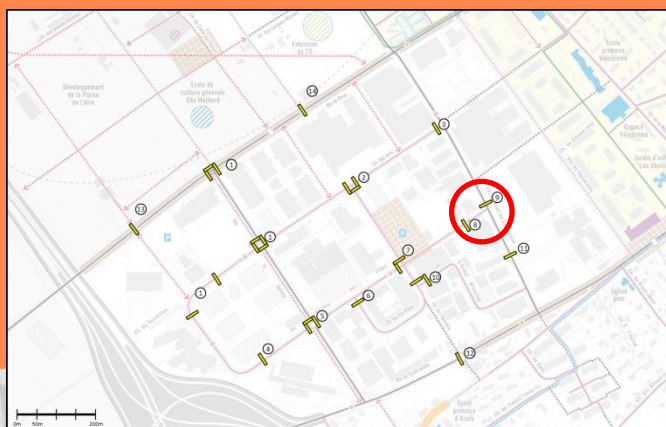


3. Schémas d'implantation des PPP

III. Zooms

Champ-des-Filees et Pont-du-Centenaire N°8 et 9

MC, 11.07.2017
GED # 41622

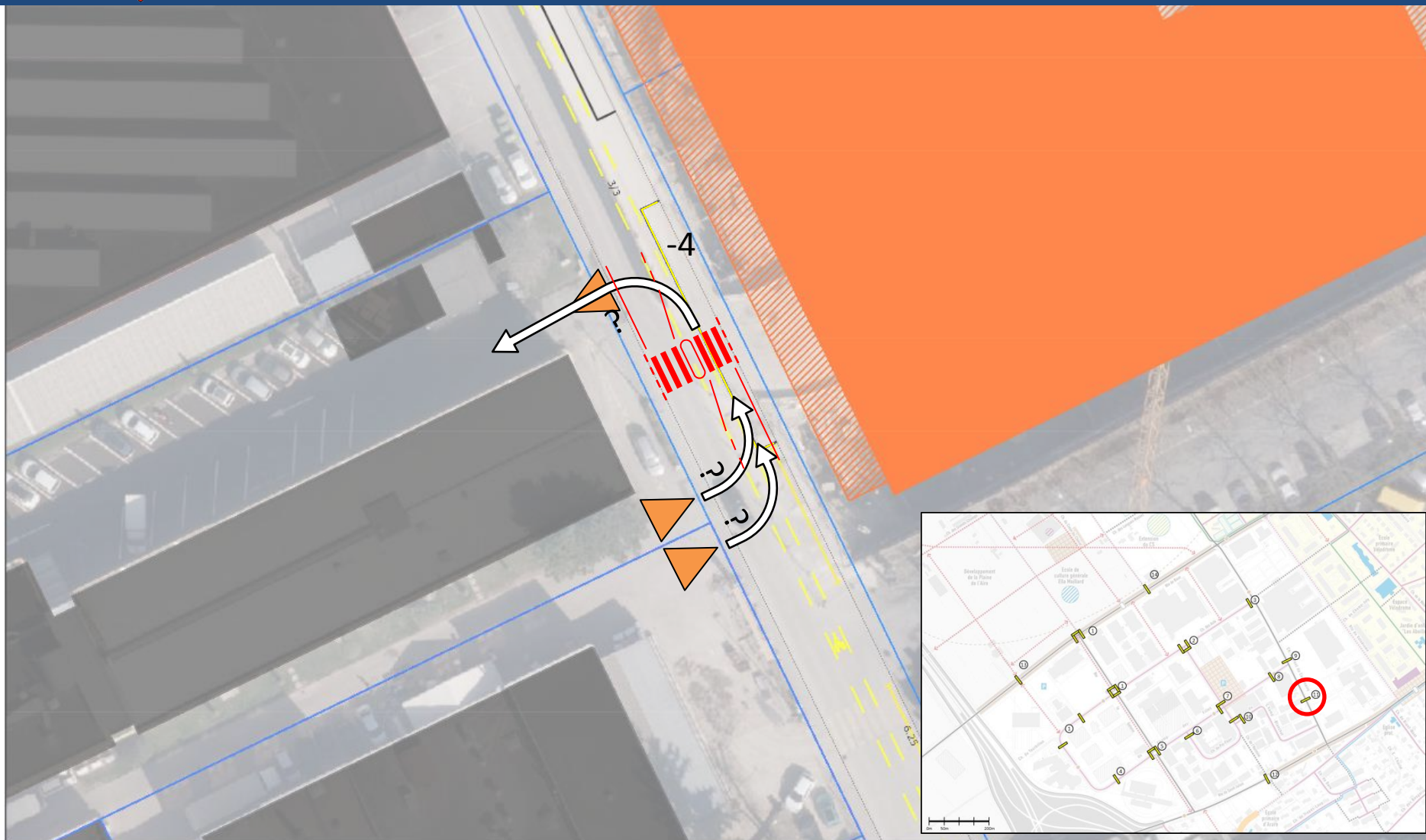


3. Schémas d'implantation des PPP

III. Zooms

Pont-du-Centenaire (côté Saint-Julien) N°11

MC, 11.07.2017
GED # 41622



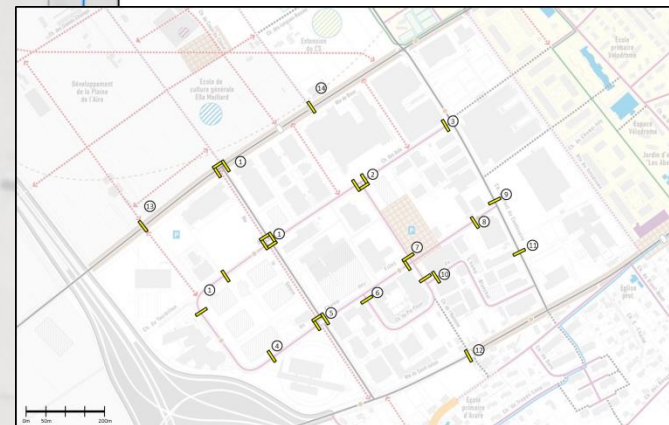
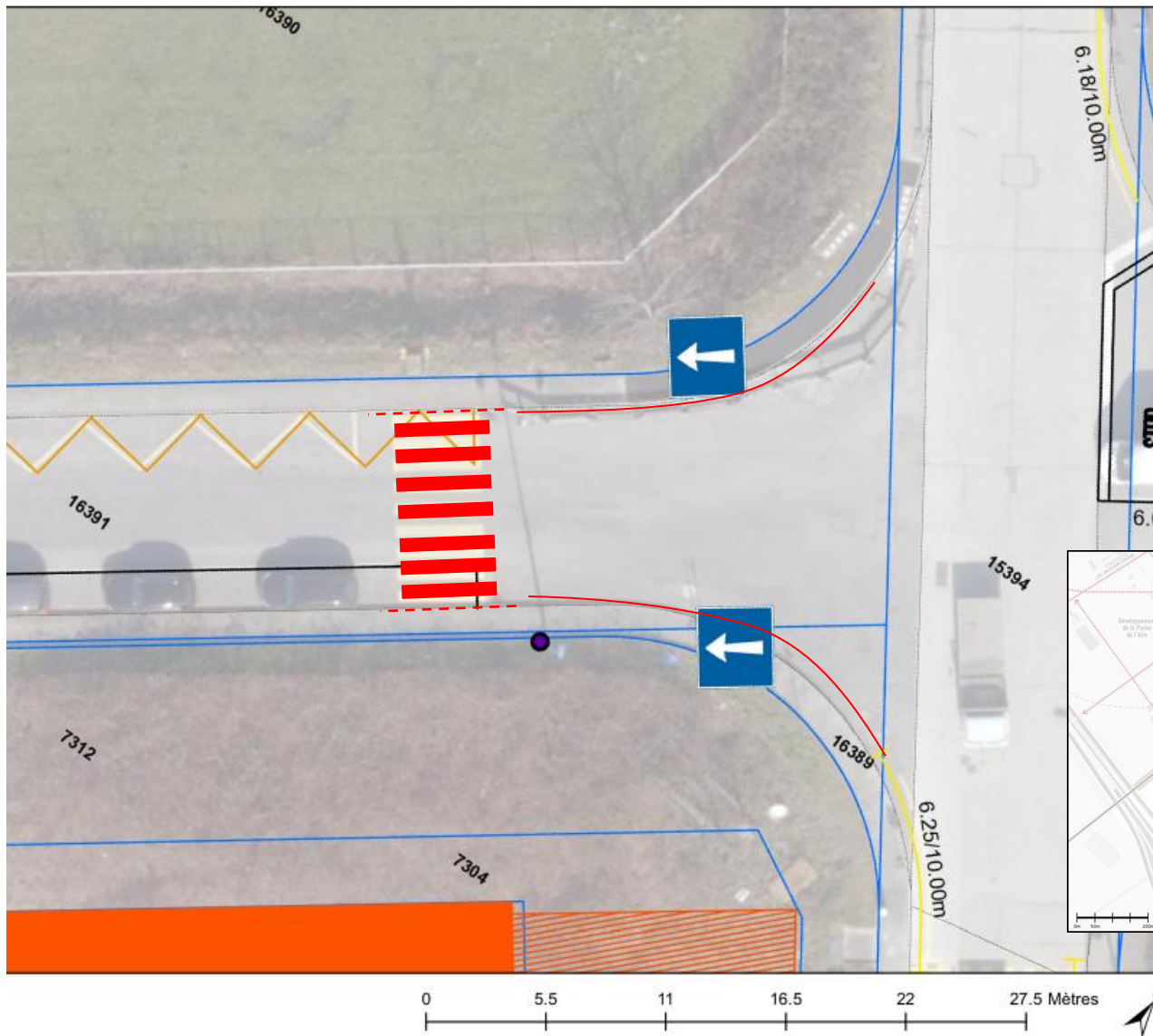
3. Schémas d'implantation des PPP

III. Zooms

Saint-Julien – Hermine N°12

MC, 11.07.2017

GED # 41622



3. Schémas d'implantation des PPP

IV. Impact places de stationnement

MC, 11.07.2017

GED # 41622

Etat au 26.07.2017

N°	Localisation	Bilan places voitures publiques	Bilan places voitures privées	Bilan places 2RM
1	Galaise – Aulx	-4		
2	Aulx – Pré-Fleuri	-28		+10
3	Aulx – Centenaire	-7	-15	-5
4	Champ-des-Filles (Piaget)	-14		
5	Galaise – Champ-des-Filles	-17	-5	
6	Pré-Fleuri (Brasserie)		-20	
7	Pré-Fleuri – Champ-des-Filles (Skylab)	-10	-10	
8	Champ-des-Filles (Piasio)	-1		
9	Champ-des-Filles – Centenaire	-12		
10	Pré-Fleuri – Champ-Blanchod		-19	
11	Centenaire (Patek Philippe)	-4		
12	Saint-Julien – Hermine	0		
13	Base (PDZIA Cherpines)	0		
14	Base – Charrotons	?		
TOTAL		-97	-69	+5

Annexe 3c Réseau de passages pour piétons à moyen terme

-  Existants
-  Nouveaux (D 192-2020)
-  Nouveaux avec îlot (D 192-2020)
-  Existant adapté avec un îlot (D 192-2020)
-  Planifiés dans le cadre du projet tram ou du réaménagement de la route de la Galaise

- ### Annexe 3c Réseau de passages pour piétons à moyen terme
-  Existants
 -  Nouveaux (D 192-2020)
 -  Nouveaux avec îlot (D 192-2020)
 -  Existant adapté avec un îlot (D 192-2020)
 -  Planifiés dans le cadre du projet tram ou du réaménagement de la route de la Galaise

